



M. J.-B. CLOUTIER

Professeur en retraite.—L'un des vétérans de l'enseignement dans la province de Québec

Né le 24 novembre 1831, M. Cloutier a aujourd'hui 84 ans révolus. Jouissant encore d'une excellente santé, ce pionnier de la pédagogie canadienne a rempli naguère une carrière des plus utiles. Instituteur d'abord à Saint-Nicolas (1849), puis professeur à l'École normale Laval de 1859 à 1891. En 1880, il fonda l'*École Primaire*, qui changea son nom en *L'Enseignement Primaire* l'année suivante. Il rédigea cette revue jusqu'en 1891, alors qu'il s'adjoignit le directeur actuel de la revue, qui en devint, de fait, le directeur, puis le propriétaire en 1897. M. Cloutier fut un novateur dans le bon sens du mot. Grâce à *L'Enseignement Primaire* et aux manuels qu'il publia, il fit sortir la pédagogie canadienne de la routine. Son nom et son œuvre occuperont une place d'honneur dans l'histoire de l'enseignement en notre province.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

De la préparation quotidienne des classes

Toute leçon doit présenter un enseignement précis, logiquement ordonné, circonscrit à un sujet déterminé et adapté à l'avancement actuel des élèves qui le reçoivent. La préparation quotidienne des classes s'impose donc à toute institutrice soucieuse de son devoir. Seules les leçons bien préparées sont claires, intelligibles et intéressantes, parce que tout a été prévu d'avance. Au contraire, les leçons improvisées manquent de précision et perdent souvent de vue le but à atteindre.

"Si l'on veut bien nous permettre de parler de nous, dit Rapet(1), ce qu'on excusera sans doute d'autant plus aisément qu'il ne s'agit pas de nous louer, mais plutôt de nous accuser, nous dirons que toujours, en rentrant en nous-même après une leçon qui nous avait peu satisfait, soit parce que les élèves avaient mal compris et nous avaient fatigué par leur ignorance, soit parce que nous n'avions pas réussi à les intéresser ou bien à agir sur leur esprit et sur leur cœur, nous avons été forcé de reconnaître que la faute en était à nous, spécialement à nous, et non à nos élèves."

Voilà le témoignage d'un éducateur renommé. Et tous les auteurs pédagogiques s'accordent à proclamer l'utilité pour tous les maîtres de la préparation prochaine des leçons, afin que l'étude des textes et des devoirs écrits produise chez les enfants des résultats sérieux.

Non seulement les textes doivent être annotés, mais la leçon orale, qui joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans l'enseignement, doit être préparée, avec soin et non laissée au hasard. *Choix du sujet, méthode spéciale à suivre, procédés à employer*, tout doit être prévu. C'est par la leçon orale que l'on met en pratique cet aphorisme pédagogique: *faire comprendre avant de faire apprendre*.

S'agit-il d'une leçon de grammaire?—La marche en devra être nettement tracée.

Exemple: 1° Récapitulation de la leçon précédente, au moyen d'interrogations.

(1) J.-J. Rapet—Préface du *Cours de Pédagogie* de Charbonneau.

2° Dédution d'une règle pratique d'orthographe ou d'une définition, au moyen d'exemples variés.

3° Étude de cette définition ou de cette règle.

4° Invention de phrases d'application, par les élèves.

5° Rédaction immédiate de quelques exercices grammaticaux sur la règle expliquée.

6° Indication d'un devoir à faire et du texte à étudier, soit à la maison, soit en étude.(1)

Il en est de même pour toutes les branches du programme: chaque leçon est préparée d'après un plan raisonné.

Nous ne saurions trop recommander aux jeunes instituteurs, aux jeunes institutrices et aux élèves des écoles normales de s'appliquer sérieusement au labeur utile, indispensable de la préparation quotidienne des classes.

Afin de joindre la pratique à la théorie, nous reproduisons plus loin quelques *fiches* de préparation de classe recueillies dans les écoles normales, lors de nos visites comme Inspecteur général. Ces fiches sont l'ouvrage d'élèves institutrices; si elles ne sont pas parfaites, elles n'en dénotent pas moins des connaissances pédagogiques sérieuses et un grand souci de probité professionnelle.

C.-J. MAGNAN

Prudence, Tact, Sagesse et Mesure

Aux qualités de justice et d'équité, qui sont nécessaires au maître pour posséder la confiance de ses élèves, ajoutons encore une humeur toujours égale, un caractère grave, digne, qui se possède toujours, qui n'agit jamais par caprice, qui consulte sans cesse la raison et l'écoute en tout. Cet heureux caractère lui fait éviter les extrêmes, lui permet d'apprécier les choses à leur juste valeur, et d'agir en toute circonstance avec prudence, tact, sagesse et mesure, soit pendant la classe, soit dans ses relations avec les familles. Et cela imprime à toute sa personne cette dignité bienveillante qui contribue tant à établir son autorité, et à lui attirer la confiance pleine et entière des enfants.

Ce tact et cette mesure sont surtout nécessaires à l'instituteur dans l'emploi des moyens disciplinaires. Il sait qu'il vaut mieux prévenir les fautes que d'avoir à les réprimer, que toute punition infligée dans un mouvement de colère va contre son but. "Celui qui n'est pas son maître, n'est le maître de personne", dit justement un écrivain. Si, d'un côté, il a soin de ne prodiguer ni les punitions ni les récompenses, il veillera, de l'autre, à ce qu'elles soient toujours justes. Rien n'ébranle plus la confiance des

(1) Voir *Eléments de Pédagogie* à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes, Vol. II, p. 269.

enfants que des punitions et des récompenses imméritées, données à tort et à travers.

Les enfants sont grands observateurs, rien ne leur échappe; ils démêlent les sentiments les plus cachés de leur maître, ils ont vite fait de découvrir si ses actes ne sont pas d'accord avec ses paroles. L'instituteur ne fera donc jamais rien par hauteur, par violence, ou par caprice. Il saura allier la modestie à la dignité, et mesurer ses paroles en s'adressant aux enfants. *Le moi* est toujours haïssable. Tout ce qui trahit la vanité, l'amour-propre, l'orgueil, choque les élèves. Le maître se gardera donc de les entretenir de son dévouement, de son travail, des succès de la classe. Les élèves apprécieront d'autant plus son zèle, ses talents et ses succès.

Ce que le cahier de devoirs journaliers fait connaître à l'inspecteur d'écoles

Le cahier de devoirs journaliers fait voir:

- 1° Si le programme est bien compris et bien exécuté.
- 2° Si les devoirs sont bien choisis (1° à la portée des élèves; 2° variés; 3° de longueur convenable; 4° éducatifs ou instructifs).
- 3° Si la correction des exercices est faite régulièrement.
- 4° Si la tenue matérielle des cahiers est rigoureusement surveillée.
- 5° Si l'institutrice prend le moyen d'intéresser les parents à l'éducation de leurs enfants en les mettant au courant du travail que ces derniers ont à accomplir à la maison.

L'enseignement agricole à l'école primaire

BUT

Le personnel enseignant comprend de mieux en mieux le but du jardin scolaire et de l'enseignement agricole en classe.

Quel est donc ce but? Voici:—inspirer l'amour de la vie des champs aux élèves; les initier aux connaissances agricoles indispensables que chaque cultivateur devrait posséder.

M. C. Perret, instituteur français et chevalier du Mérite Agricole, écrivait récemment que "les connaissances indispensables à faire acquérir ne consistent pas à surcharger la mémoire de l'enfant de définitions ou de préceptes agricoles, mais faire comprendre le *principe*, la raison d'être des travaux champêtres les plus usuels. Ce qu'il faut surtout apprendre aux enfants à l'école rurale, c'est le *pourquoi* des opérations culturales, avec l'explication des phénomènes qui les accompagnent et non le détail des procédés d'exécution....".

Pour faire aimer l'agriculture et la faire apprécier, le maître s'efforcera de *ruraliser* son enseignement, c'est-à-dire maintenir la pensée des enfants dans une atmosphère favorable à la profession agricole et aux travaux des champs.

Il est facile de donner aux élèves des dictées se rapportant à l'agriculture ainsi que des problèmes, des phrases d'analyse, des rédactions, etc.

Ainsi on peut, au cours des leçons de choses, fort bien parler des différentes sortes de graines de semences, des céréales, des engrais, des plantes, des légumes, des fruits, des abeilles, du soin des animaux, et combien d'autres sujets qui inculqueront aux enfants des notions générales agricoles.

L'enseignement des notions d'agriculture doit s'adresser beaucoup moins à la mémoire des enfants qu'à leur intelligence. "Il doit s'appuyer sur l'observation des faits journaliers de la vie agricole et sur une *expérimentation* simple appropriée aux ressources matérielles dont dispose l'école." (1)

La méthode à utiliser doit donc être surtout concrète et intuitive.

Enfin, ne l'oublions pas, c'est le cœur et l'âme de l'instituteur qui feront le mieux aimer la Terre aux enfants. Bref, l'étude personnelle et l'observation viendront efficacement au secours de son zèle.

JEAN-CHARLES MAGNAN,

Agronome.

CAUSERIE PEDAGOGIQUE

"C'EST PAR CE QUE LES ENFANTS VOUS DIRONT QUE VOUS CONNAÎ-
TREZ S'ILS PROFITENT"

L'instituteur a fait une leçon orale, il a expliqué un texte à ses élèves: son premier devoir est évidemment de s'assurer que son langage a été à la portée de son auditoire, qu'il a été suffisamment clair et précis et qu'il n'est resté dans l'esprit des enfants ni obscurité ni idée fausse, en un mot, qu'il a été compris. Mais comment s'en assurer? Évidemment en interrogeant ses élèves, en leur faisant répéter et commenter ses propres explications. Si les réponses sont confuses et embarrassées, il est trop certain que la leçon n'a pas porté, que les élèves n'ont pas "profité". Si, au contraire, ceux-ci répondent avec aisance, s'ils ajoutent quelques réflexions de leur propre cru, s'ils peuvent citer de nouveaux exemples, le maître peut être sûr que la leçon aura été vraiment fructueuse.

Dans la règle, toute leçon expliquée ou faite oralement par le maître doit être l'objet d'un travail personnel de la part des élèves, soit étude destinée à la confier à la mémoire, soit devoir d'application; parfois même, et c'est généralement le cas en grammaire, les deux genres d'exercice devront

(1) Circulaire du Ministère de l'Instruction publique de France, du 4 janvier 1897.

se succéder et se compléter l'un l'autre. Là encore le contrôle est dans les interrogations ou dans les explications qui accompagnent la correction des devoirs écrits. Si l'enfant a peu compris la leçon du maître, s'il a mal étudié le texte du livre, il est clair qu'il répondra mal ou qu'il ne saura pas justifier sa manière de faire. S'il récite textuellement les règles étudiées sans pouvoir les commenter, si un mot oublié suffit pour l'arrêter, s'il est incapable de citer d'autres exemples que ceux du livre, il a pu étudier sa leçon, il a pu faire un effort réel, mais il n'a pas compris, son intelligence "n'a pas profité". Il s'est assimilé les mots plutôt que les idées. Sans doute, et surtout avec les jeunes élèves ou avec les petits paysans dont le vocabulaire est toujours assez restreint, il peut être prudent et même nécessaire d'exiger le mot à mot du livre ou à peu près. Mais lorsque l'élève a donné ce mot à mot, il n'est pas moins utile de l'amener, par d'autres questions, à montrer que le texte étudié offre pour lui un sens exact et qu'il y a vraiment des idées sous les mots appris par cœur. Il importe donc de faire parler les élèves, et surtout de les habituer à ne pas se contenter des exemples du livre et à en chercher eux-mêmes de nouveaux, aussi nombreux que possible.

D'autre part, l'enfant n'étudie pas tout simplement pour étudier : il étudie pour tirer parti de ses connaissances et pour les appliquer. De là, comme nous venons de le dire, la nécessité d'exercices d'application oraux ou écrits. Mais l'application ne saurait être machinale : les exercices doivent être raisonnés et les élèves doivent comprendre et pouvoir justifier leur manière de faire. S'il en était autrement, ils en viendraient bien vite à ne plus rien faire qu'au hasard et le vent de l'oubli soufflerait bientôt sur des notions purement mécaniques et routinières. C'est surtout au moment de la correction qu'il est nécessaire de tout faire raisonner et discuter, et ce n'est pas le maître qui doit donner ces explications, ce sont les élèves eux-mêmes. Mieux encore : c'est l'élève qui a fait la faute qui doit, autant que possible, être amené à reconnaître cette faute et à la corriger lui-même. Et c'est une habitude à prendre même avec les plus jeunes élèves. Souvent on néglige de les faire raisonner, parce qu'on les croit incapables de tout raisonnement. Sans doute, livrés à eux-mêmes, il leur serait difficile de conduire une explication, si simple qu'on la suppose ; mais rien n'est plus facile que de les y amener par quelques questions bien posées.

C'est ainsi qu'il faut toujours opérer en grammaire et en orthographe, par exemple, en calcul, et surtout en calcul mental. Un résultat exact est chose importante sans doute, mais ce qui importe peut-être davantage en enseignement, c'est la marche suivie, c'est le raisonnement. Un résultat erroné est un accident qui se répare facilement et qu'un enfant doit être amené à reconnaître et à corriger de lui-même ; mais il n'en est pas de même d'une erreur de méthode ou de raisonnement, qu'on laisse passer faute de la connaître.

Au point de vue de l'acquisition des connaissances et de leur application possible aux usages de la vie, on peut donc bien affirmer que c'est par ce que les enfants disent qu'on peut connaître s'ils profitent.

L'un des meilleurs moyens d'exercer ce contrôle consiste d'ailleurs dans les compositions périodiques. C'est surtout par elles que l'instituteur peut s'assurer qu'il est suivi de la généralité des élèves, que les enfants se sont réellement assimilés toutes ses leçons et qu'ils sauront en tirer parti. Les interrogations orales ne peuvent s'adresser à tous, ou du moins tous ne peuvent y répondre. Au contraire, les compositions écrites obligent tous les élèves à donner la mesure de leur travail passé, et la sanction est une garantie qu'ils feront tous leurs efforts pour donner cette mesure exacte. Or, il n'est pas rare qu'une composition démontre à l'instituteur la nécessité d'un retour en arrière.

Si nous examinons la question à un point de vue plus élevé, nous arrivons à la même conclusion. Toute leçon doit avoir pour résultat suprême de donner à l'enfant des idées nouvelles, d'agrandir le cercle intellectuel dans lequel il se meut et de l'amener à réfléchir et à tirer de lui-même. L'instituteur a encore le devoir de s'assurer que son enseignement atteint le but suprême et il le peut surtout par les exercices de composition française. Il est clair que l'enfant ne pourra écrire, même sur les sujets les plus à sa portée, qu'autant que les idées ne lui feront pas absolument défaut. S'il est incapable de rien dire ou s'il ne peut faire autre chose que retourner la même idée sous différentes formes, c'est une preuve évidente que notre enseignement n'a pas atteint le but élevé que nous avons en vue.

Nous lisons un chapitre avec nos élèves, ce n'est pas évidemment dans le seul but de les exercer à la lecture mécanique: on amène rapidement aujourd'hui les enfants à une bonne lecture courante. Nous voulons augmenter leurs connaissances et, en outre, exercer et cultiver leur esprit. Comment nous assurerons-nous que nous avons réussi? Toujours en interrogeant nos élèves et en leur faisant rendre compte de leurs lectures.

A tous les points de vue, nous pouvons donc dire que c'est bien, en effet, par ce que l'enfant dit—ou écrit—et aussi par la manière dont il le dit ou l'écrit que nous pouvons reconnaître s'il profite.

Nous n'avons pas cru devoir envisager la question au point de vue de l'éducation morale. A ce point de vue, elle serait beaucoup plus contestable. On cite des mots d'enfants bien touchants et qui dénotent déjà de grands cœurs. Mais nos petits paysans et nos enfants du peuple ne sont pas toujours très expansifs. Pour ne pas savoir—ou pour ne pas oser—exprimer leurs sentiments, en sont-ils généralement plus mauvais? Dans le domaine moral, nous pensons que les actes valent mieux que les paroles et, comme l'a dit le poète:

“Bien dire et bien penser ne sont rien sans bien faire.”

B. L.
(*L'Ecole et la Famille.*)

Pedagogic organization of schools**DIRECTIONS FOR TEACHING WRITING**

The writing lesson comprises the following exercises: 1° the naming by the pupils of the letters or words which they are to copy; 2° graded oral explanations of elements illustrated on the blackboard; 3° orderly presentation of the rules or principles relating to position of body, arm, copy-book, pencil or pen; 4° writing under surveillance with correction of each pupil's writing by the teacher; 5° general correction on the blackboard.

The first elements, *i. e.*, radical forms and forms derived from them, may be presented as follows: letters formed of straight lines and of simple curves, letters formed of curves combined: the junction or joining of letters.

The use of the slate not being allowed in teaching the subject, teachers will comply exactly with the following rule: children beginning shall write on paper with a soft pencil and as soon as they have made sufficient progress, a pen shall be used instead of the pencil.

The programme recommends the use of lithographed movable examples. In consequence, the school should be provided with a number of these examples, sufficient to provide each pupil with an example of the kind assigned to his class, so that all the pupils of a class may be occupied on a like example at the same moment. Thus, the teacher's explanations may be addressed to the whole class, for it should be well understood that the use of engraved examples does not exempt the teacher from the obligation of teaching the subject orally and of illustrating his lesson on the blackboard.

With beginners especially one of the principal conditions of success is to make haste slowly. There should, therefore, be no hesitation in requiring pupils to begin anew an exercise which has not been done in a satisfactory manner.

Nevertheless, it is not a good idea to give much time to the preliminary exercises.

A very effective means of reforming bad writing is to correct one defect at a time; divide the difficulties that they may be more easily conquered.

Finally a point of the greatest importance, which must not on any account, be lost sight of, is that though careful writing in a special writing book is excellent, yet pupils will never acquire a good hand unless they are required to be careful and neat in all their written exercises.

It is also necessary to see to it that all written work be free from certain defects which diminish its clearness and symmetry. The use of unruled sheets, with marked margins is of great service in this connection, in accustoming the pupils to write straight, regular, equally spaced lines. The writing on such sheets will furnish the teacher with the opportunity of making such observations as the following: This page begins too close to

the top and finishes too close to the bottom; this title is not in the middle of the page; the beginning of this paragraph is not sufficiently indented; this margin is not even; this part of a work finishing the line is not properly divided; the letters of the word finishing this other line are crowded and the word itself curves upward or downward, etc., etc.

On the day of the public examination the actual copy-books,—and not specimens specially prepared, for exhibition a few days previous,—should be shown.

Le rôle de l'Épiscopat français dans la guerre

Elle serait usée et banale à force d'avoir servi, la célèbre phrase de Gibbons: "Les évêques ont façonné la France, comme les abeilles leur ruche", si les circonstances ne lui rendaient parfois une singulière actualité.

Le renouveau de la France chrétienne, disons de la France tout court, est dû pour une grande part à l'action des évêques. Si l'on veut s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur quelques volumes récemment parus.(1)

Notre Patrie a souvent étonné le monde par ses sursauts de vie profonde à l'heure où l'on se répetait tout autour d'elle "Finie la France".

Elle l'a fait une fois de plus lorsque, en juillet 1914, nous fut déclarée une guerre injuste. L'unanimité de tous face à l'ennemi n'a pas eu d'encouragement plus ardent que la voix de nos évêques. Sans s'être concertés, sans recourir à une manifestation collective qui aurait pu paraître diviser la catholicité, tous ont protesté contre l'agression préméditée dont notre pays était victime, après avoir épuisé tous les moyens d'éviter la guerre. Celui qui a mérité le beau nom d'"évêque de la frontière", le doyen par le sacre de l'épiscopat français, Mgr Turinaz, a flétri, dans son admirable mandement du 2 février 1915, le but et le caractère de "cette guerre d'extermination, qui va, par une pente fatale, par ses conclusions nécessaires, à la destruction de l'Église catholique, de son autorité et de ses doctrines, à la destruction de toute religion.(2)

Ce que l'Évêque de Nancy a dit avec son ardeur martiale, ses vénérables frères de France et de Belgique l'ont dit aussi, chacun suivant leur tempérament et les circonstances particulières, à leur diocèse. La lettre immortelle comme le droit, du cardinal Mercier, l'évêque philosophe, les nobles et courageuses protestations de ses suffragants de Namur et de Liège, les pages tracées au son du canon par Mgr Lobbedey d'Arras, les discours si fermes et si modérés du cardinal Amette, son appel au monde chrétien lorsqu'un aviateur allemand eût tenté d'incendier Notre-Dame de Paris.

(1) Cardinal Amette, *Pendant la Guerre*—Mgr Marbeau, *Souvenirs de Meaux*, Mgr Mignot, *Confiance, Prière, Espoir*. Lettre Pastorale de S. E. le cardinal Mercier sur le patriotisme et l'endurance—Mgr Lacroix, *le Clergé et la Guerre de 1914*.

(2) Cité dans la *Guerre allemande et le catholicisme*, p. 246.

de même que les artilleurs allemands avaient bombardé la cathédrale de Reims(1), les leçons lumineuses de l'Archevêque d'Albi et de l'Évêque de Versailles, l'adhésion des Cardinaux Français à la lettre du cardinal Mercier, disent assez haut de quel côté est le bon droit.

Leur admirable dévouement, leur énergie en face de l'ennemi, leur inépuisable charité, leur esprit d'organisation que Mgr Lacroix a rappelés dans sa trop courte brochure *Le Clergé et la Guerre de 1914*, témoignent du concours sans réserve que les chefs de l'Église de France ont prêté à l'œuvre du salut commun.

Ils ont oublié dans la mesure qui convenait les griefs qu'ils pouvaient avoir contre un régime dont l'Église avait souffert; l'Évêque de Valence, que nul n'accusera de faiblesse à l'égard du pouvoir civil, a traduit le sentiment des catholiques quand il a offert au chef de l'État le loyal dévouement de tous les enfants de l'Église.(2)

Enfin tous nos Évêques ont montré qu'en dépit de certaines apparences la France est toujours une grande nation catholique tandis que les Allemands oubliés de ce qui a fait naguère la grandeur du Centre Catholique, témoignent aujourd'hui en France, en Belgique, en Pologne, sur les mers, d'une neutralité païenne et barbare(3)

Telles sont les idées, tels sont les faits, que l'on trouvera rassemblés dans les ouvrages spontanément sortis des plumes les plus diverses, sur lesquels nous attirons aujourd'hui l'attention.

La voix des évêques français a quelque droit et, nous n'en doutons pas, quelque chance d'être entendue du monde chrétien. Qu'on l'écoute et qu'on veuille bien l'estimer à sa haute valeur!

ALFRED BEAUDRILLART,

Vicaire Général de Paris.

(1) Cardinal Amette, p. 19.

(2) Mgr Lacroix, III, p. 15.

(3) *Ibid* V, p. 15.

La pédagogie en action

EN CLASSE

Le Maître inexpérimenté

1° Un élève vient en classe après l'heure. . .

Le Maître.—Vous arrivez trop tard, A. . . ?

L'Elève.—Monsieur, ma mère. . .

Le Maître (l'interrompant).—Il faut être à l'heure; si cela vous arrive encore, vous serez puni.

2° Un autre n'a pas fait son devoir.

Le Maître.—Votre devoir, B. . . ?

L'Elève.—M., il m'a été impossible de le faire; j'ai dû aider mon père.

Le Maître.—Vous le ferez pendant la récréation.

3° Le jeune C. . . n'est pas attentif, malgré plusieurs avertissements.

Le Maître.—(trèvement) C., venez ici; restes-là, dans ce coin! (quelques fois debout, quelques fois à genoux.)

4° D. . . est distrait, boudeur et entêté.

Le Maître.—Pierre D. . ., qu'ai-je dit en dernier lieu? . . . Répondez! répondez, vous dis-je!! . . .

(*Silence de l'élève.*)

Après la classe, vous écrirez cent fois: "Je suis distrait et entêté!"

Le Maître expérimenté

1° Un élève vient en classe après l'heure. . .

Le Maître.—Pourquoi arrivez-vous trop tard, A. . . ?

L'Elève.—Monsieur, ma mère a dû sortir et m'a fait rester près de mon petit frère.

Le Maître.—Nous verrons; asseyez-vous!

2° Un autre n'a pas fait son devoir.

Le Maître.—Pour quelle raison n'avez-vous pas fait votre devoir, B. . . ?

L'Elève.—M., il m'a été impossible de le faire; j'ai dû aider mon père.

Le Maître.—Dites-vous la vérité?

L'Elève.—Oui, Monsieur.

Le Maître.—Vous le ferez donc; avec celui d'aujourd'hui pour demain.

L'Elève.—Oui, Monsieur.

3° Le jeune C. . . n'est pas attentif malgré plusieurs avertissements.

Le Maître.—l'appelle à lui: Voulez-vous me forcer à vous punir malgré moi?—Non, Monsieur.—Vous reconnaissez qu'il faut s'instruire?—Oui, Monsieur.—Donc vous serez attentif?—Oui, Monsieur.—J'y compte. Retournez à votre place.

4° D. . . est distrait, boudeur et entêté.

Le Maître.—allant près de lui.

Est-ce pour vous ou pour moi que je me donne des peines? Est-ce pour mon bien-être ou pour le vôtre que je parle tant, que j'étudie nuit et jour?—C'est pour moi, Monsieur.—Du moment où vous le reconnaissez franchement, tout est oublié et je compte sur votre bonne volonté.

(1) *Le maître s'informe.*

Une heure à l'Exposition anti-alcoolique (1)

ENQUÊTE DANS LES HÔPITAUX DE PARIS

Vingt-trois médecins ont entrepris une enquête dans 14 hôpitaux de Paris, sur la part qui revient à l'alcoolisme, dans les maladies qu'ils ont à traiter.

Les conclusions de ces savants sont les suivantes :

1° Sur 4,744 malades, le tiers présentaient les signes de l'empoisonnement alcoolique par le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs, les apéritifs.

2° La phtisie tue 150,000 Français par an. Or, sur 100 phtisiques dans les hôpitaux, il y a 88 alcooliques. La phtisie se prend au cabaret.

3° Maux d'estomac, maladies de l'intestin, affections au foie, paralysie générale, néphrites, voilà les crimes de l'alcool. Sur 8 cancéreux hospitalisés, 6 alcooliques.

EXPÉRIENCES

Prenez un tube de verre assez long et fermé à l'une de ses extrémités. Versez-y de l'eau jusqu'à la moitié, et achevez de remplir avec de l'alcool. Retournez le tube, en empêchant les liquides de s'échapper au moyen de votre doigt. L'alcool se mélange à l'eau et le liquide diminue de volume, comme il est facile de le constater par le vide qui se fait à la partie supérieure du tube.

Donc l'alcool est un voleur d'eau; il dessèche les muqueuses de la bouche et occasionne la soif inextinguible des buveurs.

Prenez un verre d'eau, un verre d'alcool, deux morceaux de pain.

Je place un morceau de pain dans l'eau, l'autre dans l'alcool. Après environ une heure, le pain dans l'eau est devenu tout à fait mou, le pain dans l'alcool, très dur.

Je conclus de cette expérience que l'alcool nuit à la digestion.

Un savant, M. Hodge, a pris des chats et des chiens du même âge; il a alcoolisé les uns, et a laissé les autres boire de l'eau. Les animaux alcoolisés se sont accrus avec peine, n'ont atteint que 50% du poids des animaux buveurs d'eau. En outre, ils étaient timides, sans vigueur, et paraissaient tristes et malades. Les buveurs d'eau, au contraire, étaient gais, joueurs, vifs et rayonnants de santé. L'ALCOOL EST UN POISON.

STATISTIQUES DE LA SCOTTISH TEMPERANCE LIFE ASSURANCE

(De 1883 à 1902)

<i>Abstinentes et tempérants.</i> — Prévisions de mortalité . . .	936
Mortalités	420
Pour-cent des prévisions . . .	45
<i>Tempérants non abstinentes.</i> — Prévision de mortalité . . .	319
Mortalités	225
Pour-cent des prévisions . . .	71

Soit un gain de 26% au bénéfice des abstinentes.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février 1916.

Souvenirs d'enfance

LA VISITE AUX CHAMPS

Il n'était pas grand, notre bien patrimonial: du travers de la deuxième concession au trait-carré, juste vingt-huit arpents de haut sur deux de large; et, dans toute son étendue, il longeait la route centrale du comté de Bellechasse. En défalquant les terrains incultes—la *sapinière* de la côte croche, la *rochère* du Noyer, et la minuscule sucrerie au bout d'en haut—il restait tout au plus une quarantaine d'arpents de terre labourable.

La maison paternelle avec son carré trapu, son toit pointu percé de deux lucarnes, et sa cuisine d'été attenante était sise tout près des Quatre-Chemins, tandis que les bâtiments reposaient à quelque cent cinquante pieds en arrière. Pour aller de la maison à la grange, on passait au ras du jardin. A part les carrés (à la forme rectangulaire) destinés aux légumes, la planche au tabac et les plates-bandes de fleurs, cet enclos contenait encore quelques arbres fruitiers, tels que cerisiers, pruniers et pommiers.

Malgré les ombres apportées au tableau par l'estompe du temps pendant vingt ans d'absence, je revois encore, par un recul de la pensée, ce modeste potager de ma mère—car, chez nous, le potager est le domaine exclusif où les "créatures" exercent leurs connaissances horticoles. Nous, les garçons, nous étions invités à y faire les travaux les plus rudes; au printemps: fumer, bêcher, faire les carrés et les plates-bandes; en été: arroser, sarcler et biner. Mais ces labeurs étaient largement récompensés plus tard quand les fruits arrivaient à maturité: les cerises-de-France, si juteuses, venaient bonnes premières au commencement de juillet; un peu plus tard, c'était au tour des cerises-à-grappes; puis des prunes blanches et bleues; enfin, à l'automne, nous cueillions les pommes. Tout près de la laiterie, adossée à la clôture à claire voie, se trouvait un pommier aux pommes d'api, qu'on appelait pommes d'amour. Qu'il était beau le vieil arbre au temps de la floraison, avec sa toison blanche et rose, et fleurant si bon quand on l'approchait! Ses fruits n'étaient pas encore gros comme des noisettes que déjà nous commençons à le garrocher pour en faire tomber quelques-unes malgré la défense paternelle. Mais à l'automne, lorsque le moment de la cueillette était arrivé, il n'était pas moins joli qu'au temps de la floraison. Ses branches longues et souples se penchaient toutes vers le sol, ployées par le poids des grappes. D'un jaune tendre, avec un côté rouge vermillon, ces pommes d'amour étaient tentantes et savoureuses à leur état naturel comme en confitures. Que de fois, j'en ai furtivement glissé une poignée dans le fond de mon sac de livres avant de partir pour l'école! Aujourd'hui encore je m'attarde au récit de ce souvenir, comme jadis je faisais devant l'arbre, cause de bien des convoitises, de ma part.

° ° °

Mon père, fils de cultivateur, avait pendant plus d'un quart de siècle tenté de tous les métiers et de tous les négoce, mais pour revenir finalement, pris sans doute de nostalgie, à cette bonne nourricière du genre humain, l'agriculture, qui avait été l'objet de ses labeurs jusqu'à l'époque de sa majorité. Comme il l'aimait notre bien, et avec quelle sollicitude il faisait les semailles—les semences comme on disait—ainsi que les travaux de la récolte. L'hiver pas plus que l'été ne le voyait chômer: pas de morte-saison pour lui.

Les bûchages se commençaient dès les premières gelées, sur notre terre à bois, au nord-est de la concession. Les arbres abattus étaient soigneusement ébranchés et coupés en longues de huit pieds, de même que les rondins, puis mêlés en forme de moyettes. Avant les Fêtes, ce bois de

chauffage était charroyé à la maison, scié, fendu et jeté pêle-mêle en pyramide informe pour être cordé plus tard à la fonte des neiges, avant les labours. D'autres travaux nous occupaient encore pendant la saison rigoureuse. C'étaient le *train*, les battages, les boucheries, le *radoub* des harnais et des instruments aratoires et —j'allais l'oublier— quelques tournées dans les Hauts pour y acheter des cendres de bois franc. Au printemps, ces cendres étaient épandues sur les pièces de terre jaune, froide et pleureuse où elles avaient toujours pour effet de doubler la récolte et de faire prendre la graine de mil et de trèfle. Que de souvenirs j'ai gardés de ce bon temps ! Un, entre autres, me revient aujourd'hui avec plus de persistance. Il faut que je vous le raconte.

° ° °

Je crois vous avoir fait entendre que mon père, homme d'ordre et d'une grande propreté, mettait toujours beaucoup de soin et d'attention à faire tout ce qu'il entreprenait. Il avait une répulsion instinctive ou plutôt atavique, pour tout travail mal exécuté. Je me rappellerai toujours l'éclair qui brillait dans ses petits yeux noirs quand on lui présentait un ouvrage gâché. "Ah ! le *boulacreux* !" s'écriait-il. C'était sa manière à lui d'exprimer son mécontentement à ceux qui ne donnaient pas les soins voulus aux travaux qu'il leur avait confiés.

Le temps des semailles était un rude moment sur la ferme. Souvent, il fallait travailler depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Vers le quinze juin, quand les céréales, les patates, et les graines de plantes-racines étaient enfouis en terre, on ralentissait un peu l'allure, sans toutefois se croiser les bras. Oh, non ! Il restait encore à *rigoler*, *érocher*, *clorre*, *blanchir* les *bâtiments* et la clôture à claire-voie de l'emplacement ; et beaucoup d'autres choses encore.

Bien que j'aie travaillé aux côtés de mon père pendant plusieurs années, je ne l'ai jamais vu se mettre à l'ouvrage, soit aux champs, soit au bois ou ailleurs, sans se décoiffer, faire le signe de la croix et se recueillir pendant qu'il adressait une prière au Ciel. De même aussi, la journée se terminait toujours, après souper, par la prière en famille. Si une *jeunesse* manifestait quelque velléité de s'évader pour faire un tour dans le voisinage avant d'avoir accompli ce pieux exercice, un seul regard de mon père suffisait pour l'arrêter sur place.

° ° °

Vers la fin de juin, les grains jetés en terre commencent à poindre dru ; les prairies verdissent ; les patates hâtives semées en couche-chaude et transplantées au potager, laissent voir leurs feuilles vertes, menues et rugueuses ; les choux, les navets et autres légumes lancent leurs tiges vigoureuses hors du cassot d'écorce protecteur. Les jours de semaine, on n'avait guère le temps d'aller contempler cette levée des plantes, mais le dimanche après-midi c'était jour de revue chez nous.

Au retour des vêpres, après avoir pris un bon dîner chez les *bonnes-gens*, rentiers au village, nous remontions à la maison vers trois heures. "Allons, les enfants, *déchangez-vous*," disait mon père ; "on va aller faire un petit tour au trait-carré pour voir si le blé lève *égal* et si l'avoine est bien *tallée*. Il ne faudra pas oublier, non plus, de jeter un coup d'œil, en passant, sur la part de clôture de Pierre, (notre voisin), vis-à-vis la pièce de seigle, car ses *taurailles*, qui pacagent du long, pourraient bien lui faire une visite, à quelque bout d'heure".

Et nous montions alors, au milieu des champs, marchant dans les raies ou sur les abouts, en inspectant non seulement les planches, mais aussi les rigoles, les fossés, les *décharges*. Si l'un ou l'autre était obstrué, le lendemain, *dré* le petit jour, quelqu'un était envoyé avec une bêche pour enlever tout obstacle au libre écoulement des eaux. On ne manquait pas, non plus, d'aller visiter les abreuvoirs dans les pâturages, afin de constater si les bestiaux avaient autre chose à boire que

de l'eau morte. "Voyez donc", disait encore mon père "comme cette pièce d'avoine, en haut de la sucrerie est raboteuse. Elle aurait bien enduré un demi tour de herse de plus. Dans tous les cas, il est encore temps de la rouler. Donc, n'oublie pas, Émile, tu viendras demain, passer le rouleau sur le travers des planches. Et comme la terre est pas mal dure, tu pourras mettre une couple de bons cailloux sur les brancards. Je crois aussi que tu aurais autant d'acquêt d'emporter une pelle, afin d'enlever les mottes dans les rigoles, après le roulage".

Et c'était ainsi toute la relevée. Il fallait passer la terre en revue pièce par pièce, et on trouvait toujours quelque chose à améliorer. Cette visite se terminait d'ordinaire par celle de nos minuscules lopins de terre, car mon père baillait, à chaque garçon, une petite *libèche* le long des clôtures ou dans les *racouins* autour des *bâtiments*—terrain généralement perdu et infesté d'herbes St-Jean—pour y semer, à notre profit, des patates, du tabac, ou des légumes.

° °

Couverts de poussière, harassés, mais le cœur joyeux, nous entrions à la maison, au soleil couchant, pour nous mettre à table où un frugal mais substantiel repas nous attendait. Aussitôt que ma mère avait un moment de répit—moments assez rares avec les douze marmots dont l'appétit ne faisait jamais défaut—elle interrogeait :

"Et puis, son père, quelle apparence ? Penses-tu que la récolte va être aussi bonne que celle de l'automne dernier ?" "Le trèfle est-il bien pris dans la prairie du pied de la côte ?" "As-tu pensé d'aller voir si la source au bord de la sucrerie coule encore, à cause des vaches qui paçaient dans ce clos ?"

Pendant ce temps, nous, les jeunes, nous racontions aux petites sœurs les incidents de l'après-midi : on avait trouvé quelques fraises mûres sur la levée du fossé de la grande ligne ; le nid de serins accroché aux branches d'un érable dans le bocage était vide ; un *suisse*, poursuivi, s'était caché dans une digue de roches ; et le reste.

Quand on s'attardait trop à causer et que la brunante approchait, ma mère donnait le signal du lever : "Allons ! les enfants, il se fait tard, et je n'ai pas encore *oté* ma table. Dépêchons-nous de faire la prière, avant que les veilleux arrivent !". Alors en face de la Croix de Tempérance et de l'image de la Ste-Famille, nous nous agenouillions tous, et ma mère commençait d'une voix grave en prononçant bien chaque mot : "Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le....".

G.-E. MARQUIS

Québec, 5 février, 1916.

Dissertation sur le Beau (*Suite*) (1)

L'ORDRE

L'unité dans la variété engendre l'ordre, troisième condition requise pour le beau. De fait, nulle chose au monde n'est belle que par l'ordonnance qui y règne. L'ordre est donc le fond même de la beauté naturelle et artificielle. Cet ordre pourra bien ne pas se révéler de suite à l'intelligence ; nous pourrions être saisis, charmés par l'effet de l'ordre avant que nous n'ayons nous-mêmes perçu la présence de cet ordre. Cependant, c'est l'impression, le sentiment de cet ordre

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de février 1916.

qui nous plait et nous ravit dans le beau. Quel que soit l'objet qui nous frappe par sa beauté, en l'analysant, nous y trouverons toujours l'ordre, c'est-à-dire l'unité dans la variété.

Nous ne nous lassons pas d'admirer le bel ordre qui règne dans l'univers; c'est que d'une part, nous y voyons une variété comme infinie, et de l'autre, une unité qui se révèle chaque jour plus surprenante, à mesure que l'étude de la nature fait de nouveaux progrès. Les individus se groupent en espèces, les espèces en genres, les genres en familles, en ordres, en classes, en embranchements, ces derniers en règnes. Les différences qui séparent ces groupes divers sont d'autant plus profondes que l'on monte plus haut dans cette hiérarchie; néanmoins, aussi bien entre les règnes qu'entre les familles et les genres, on voit des créatures de transition qui donnent à l'ensemble la continuité d'un même tout.

Il en est de même de la variété des forces physiques. La chaleur, la lumière, l'électricité, la puissance mécanique ne sont que les différents aspects d'une même énergie. On peut passer de l'un à l'autre par des transformations successives.

Sous le jeu de ces mêmes forces, le végétal ne saurait se passer du minéral, tous deux sont nécessaires à l'animal. Les êtres, à mesure qu'ils sont mieux connus, nous révèlent de tels liens de solidarité que la disparition de l'un d'entre eux paraît compromettre l'existence de beaucoup d'autres.

Quelle grande que soit la variété que nous présente le monde, l'unité n'y éclate pas moins. Le mot univers en témoigne lui-même, car on le fait dériver des mots latins: "Unus et Versus.

LA SPLENDEUR

L'ordre est le fond de la beauté, avons-nous dit; mais il faut que cet ordre respandisse pour que la beauté se révèle, la splendeur est donc la quatrième condition exigée par le beau. "La splendeur est au beau ce qu'est l'évidence à la vérité", dit Paul Vallet. Elle est cela et plus encore. En tout genre de beauté la splendeur est le relief voulu de l'ordre. Quelque belle que soit la lumière, il lui faut une certaine puissance pour révéler sa beauté. "Pour être belles, nous dit saint François de Sales, les voix doivent être claires, les couleurs éclatantes". La masse, la grandeur est nécessaire à des rochers, à des montagnes pour qu'on les admire. L'étendue est un élément indispensable à la beauté d'une vue de la mer. Dans les œuvres de l'esprit, l'irradiation de la pensée ou du sentiment sera toujours une condition essentielle à la beauté.

Il faut que l'ordre respandisse, c'est-à-dire qu'il soit assez saillant, assez éclatant pour nous affecter, pour frapper nos yeux, nos oreilles, notre intelligence. Il ne faut pas cependant que cet éclat dépasse la capacité de nos yeux. Ce qui est splendide, charme le regard, ce qui est éblouissant trouble ou même blesse la vue. On ne saurait jouir de la beauté d'une montagne lorsqu'on est à ses pieds, faute de pouvoir l'embrasser du regard.

C'est ici, je crois, la place de faire remarquer l'influence que peuvent avoir en esthétique, la pureté, la netteté, le poli des objets, leur nouveauté et leur rareté. Ces qualités ne sauraient jamais se confondre avec la beauté, mais, elles peuvent, en certains cas, devenir une condition de sa manifestation. Toujours et partout, la pureté et la netteté d'un objet favorisent sa beauté.

Si, de plus, cette pureté est extraordinaire, sa rareté ajoutera encore à la splendeur de cet objet en éveillant l'attention par ce qu'elle a d'inaccoutumé et, enfin, nos sens moins familiarisés avec ces impressions nouvelles, se trouvent particulièrement excités, saisis par la nouveauté du spectacle ou de l'audition; ce que le vieil adage confirme. "Tout nouveau, tout beau". (à suivre)

J.-A. DUPUIS

DOCUMENTS SCOLAIRES

142e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription
de l'École normale Jacques-Cartier

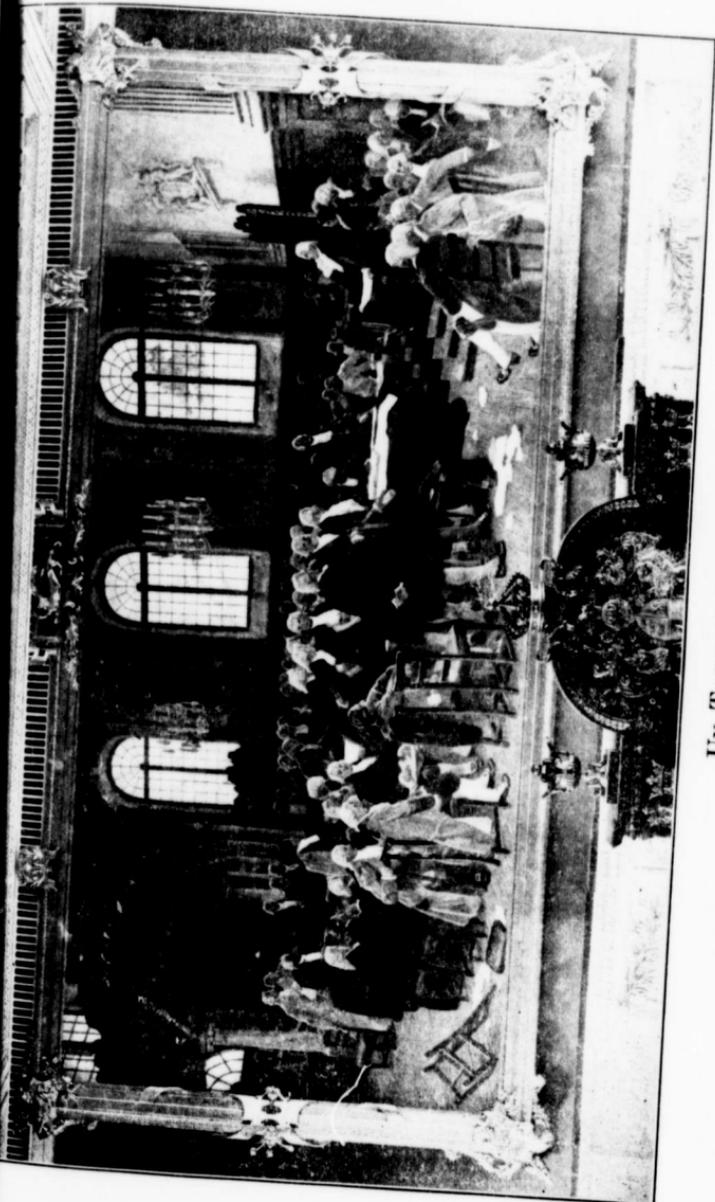
28 JANVIER 1916

Présents: M. A.-C. Miller, président; MM. J.-N. Perrault, dir.-général des Écoles catholiques de Montréal; MM. les abbés A. Desrosiers, principal de l'École normale J.-C., J.-N. Dupuis, visiteur-général des Écoles catholiques de Montréal; M. C.-J. Miller, inspecteur des écoles catholiques du district de Montréal; MM. J.-P. Labarre, Jos. Brabant, L.-P. Simard, R.-Z. Baulne, S.-H. Lalonde, Nap. Brisebois, J.-A. St-Jacques, J.-A. Leconte, I. Beauchemin, J.-A. Gagnon, Yves LeRouzès, Th. Tourillon, J.-R. Monette, F. Gougoux, V. Gingras, A. Hamel, F. Ferland, J.-L. Ferland, J.-L. Tremblay, B. Chartrand, P. Guimont, J.-D. Pilon, F.-X. St-Laurent, J.-A. Loranger, David Brisebois, Louis Baron, R. St-Onge, C. Leblanc, P.-T. Vézina, L.-A. Gariépy, G.-A. Sauvage, J.-A. Couture, Henri Desrosiers, J.-D. Harbeck, Arthur Ladouceur, Stanislas Courchène, J.-E. Giguère, J.-A. Dupuis, J.-M. Tremblay, L.-J. Jasmin, L.-P.-J. Jasmin, A. Martel, R. Létourneau, J.-E. Simard, A. Létourneau, A. Chouinard, J.-A. Maufrais, Adj. Perron, J.-S. Tremblay, J.-A.-E. Dion, A. Dorais, T. Ouellet, J.-E. Lamarre, A. Beauchesne, H. Farmer, H. Morel, J. Corriveau, D. Caplette, J.-D.-R. Bergeron, I. Vautrin, A.-G. Lemerise, J.-H. Gervais, J. Lyng, T.-K. Brennan, J.-O. Cordeau, J.-G.-A. Payment, J.-L. Beauregard, C.-B. Ours, J.-R. Charbonneau, J. Saucier, J.-M. Dionne, A.-L. Auger, S. Boutin, J.-E. Belcourt, J.-M. Gravel, Henri Dussault, A. Magnan, J.-G. Bélanger, L.-M. Filteau, inspecteur d'écoles, N.-Eudore Gobeil, J.-A. Langlois, Omer Carrière, P. Bilodeau, J.-N. Robert, A. Nobert, A. Lacombe, J. Colpron, N. Bachand, Henri Tarenne, Antoine Maltais, Maurice Tassé, Émile Lanthier, J.-A. Lanthier, J.-A. Fournier, H. Pilon, C.-E. Nepveu, H.-G. Meloche, Henri Guay, J.-A. Sauvé, O. Gariépy, W.-L. O'Donoghue, J.-D. Langevin, D. Malone, H. Mondoux, J.-B. Turcotte, A. Méthot, Z. Guérin, Arthur Sauvé, J.-P. Fortin, Donat Brabant, J.-B. Désaulniers, G. Bellefleur, Harry Lessard, Guido Morel, A.-G. Langlois, J.-A. Boivin, S.-A. Ferland, J.-Émile Cloutier, L.-N.-A. Poulin, H. Louis-Seize, J.-H. Leroux, C. Marchildon, J.-D. Guérin, S. Hébert, Nap. Bélisle, Cléo. Bastien, Raoul Laberge, Willie Smith, C.-Émile Girardin, J.-B. St-Amour, J.-T. LeBrun, J.-Édouard Corbeil, J.-Émile Renaud, S. Laprade, J.-A. Trudel, D. Tourigny, J.-B.-T. Bossé, E. Lefebvre, J.-L. Hébert, P. Bibaud, A.-B. Charbonneau et tous les élèves maîtres de l'École normale Jacques-Cartier.

Les minutes de la 141e conférence sont lues et adoptées à l'exception du nom: Avila Perrault qui doit se lire: Ovila Cléroux.

M. le Président remercie les membres de l'Association d'être venus en aussi grand nombre, malgré que la réunion ait lieu le soir et ce, pour la première fois; il profite de cette circonstance pour faire ressortir les avantages que l'Association offre à ses membres qui viennent entendre des éducateurs distingués, animés du désir de communiquer à leurs confrères le fruit de leurs études et de leur expérience. Nombreux sont ceux qui se dévouent ainsi pour le bien commun; plusieurs sont disparus, quelques-uns font valoir leur talent et leur dévouement sur d'autres champs d'action, mais de ceux qui restent, il en est un que nous ne saurions oublier en janvier 1916 sans être taxés d'ingratitude. A celui-là nous avons donné tous les témoignages de confiance dont nous sommes capables parce que sa personnalité commande l'attention, le respect et la confiance dans la sphère pédagogique.

Cet homme, ce vieillard vénéré qui a blanchi sous le poids des années toutes consacrées à l'enseignement, c'est M. J.-O. Cassegrain. Depuis 50 ans, il est attaché à l'École normale Jacques-Cartier où plusieurs d'entre nous ont appris à l'aimer et à le respecter. Depuis 50 ans, tous ceux qui se sont intéressés aux choses de l'école dans cette province, ont reconnu en lui un éducateur distingué et de très grand mérite, un maître à l'esprit cultivé et absolument attaché à sa carrière, un ami sincère et dévoué pour tous les instituteurs.



UN TABLEAU HISTORIQUE

Une séance au premier Parlement canadien à Québec, en 1792 : tableau de *Charles Huot*, le distingué peintre canadien. Ce tableau a été dévoilé dans la salle de l'Assemblée législative en novembre 1913. Cette magnifique toile représente la célèbre séance de l'Assemblée législative (1792) où les chefs canadiens du temps, Jean Panet, Chartier de Lotbinière, Pierre Bédard, Taschereau, Papineau, réclamaient victorieusement l'usage officiel de la langue française

Bien qu'il ne soit pas présent, empêché probablement par la maladie ou par l'âge d'assister à cette réunion, nous le prions d'accepter l'hommage de la plus profonde admiration de tous les membres de cette Association, avec nos meilleurs vœux de bonheur et de paix très noblement mérités.

Le rapport du comité d'écriture soulève un assez long débat. M. J.-N. Perrault s'oppose à l'adoption d'une motion faite par M. J.-P. Labarre; finalement M. J.-P. Labarre change la teneur de sa proposition en la suivante:

"Que le rapport soit reçu et que la méthode dite "mouvement musculaire" soit recommandée. Cette motion est appuyée par M. D. Malone.

M. H. Mondoux, appuyé par M. R. Létourneux, propose en amendement: "Que le rapport soit laissé sur la table pour être considéré ultérieurement". Cette motion, mise aux voix, est adoptée.

Le rapport de la section anti-alcoolique présenté par M. J.-P. Labarre soulève moins de critiques. M. le Principal de l'École Champlain fait l'historique du travail accompli par le comité; il commente le programme d'enseignement anti-alcoolique dont il est l'auteur, rappelle que ce programme a été soumis à la commission des Écoles catholiques de Montréal qui l'a approuvé et l'a recommandé à MM. les Principaux de ses écoles. Il ne s'agit plus maintenant que d'en tirer tous les fruits possibles; il cite les noms de quelques auteurs où MM. les Professeurs pourraient se renseigner pour donner une leçon utile et agréable.

Il est alors proposé par M. Mondoux que des remerciements soient offerts au Président, aux Membres du comité de la section anti-alcoolique, spécialement à M. J.-P. Labarre pour le zèle qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leur fonction. Adopté au milieu des plus grands applaudissements.

M. l'abbé Gouin, P.S.S., est alors invité à projeter sur l'écran quelques-unes des photographies prises à la Colonie des Grèves de M. l'abbé A. Desrosiers. Tout le monde connaît l'œuvre philanthropique entreprise, il y a trois ans, par M. le Principal de l'École normale Jacques-Cartier. Depuis, l'œuvre a prospéré, s'il en faut juger par les constructions qui ont défilé sur la toile. C'était plaisir de voir les ébats des petits pensionnaires, dans le fleuve ou sur les pelouses de la colonie. Ainsi que le disait M. l'abbé Gouin, presque tous les enfants qui ont séjourné trois semaines en cet endroit en sont revenus engraisés et plus robustes.

Le Président annonce ensuite la conférence de M. J.-D. Pilon qui vient nous donner quelques moyens de rendre la classe intéressante.

M. Pilon est un humble; il n'a pas la prétention de nous apprendre rien de nouveau; cependant il met en pratique le sujet de sa causerie: il est vraiment intéressant. Voici un court résumé de sa trop courte conférence:

"Le maître, dit-il, qui a à cœur de rendre son enseignement intéressant doit attacher une attention toute spéciale à la préparation de sa classe. Pour rendre son enseignement intéressant, il doit se servir de la curiosité naturelle des enfants pour les pousser à l'instruction; il doit habituer ses élèves à observer, à écouter, à chercher; il doit aussi captiver leur attention, s'il veut tenir leur intelligence en éveil.

Une classe où le maître sait ainsi exciter la vie et l'intérêt, où l'emploi des meilleures méthodes permet de pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant, est une classe intéressante où les résultats ne manqueront pas de répondre aux efforts du maître.

Il faut aussi l'amour de sa vocation. Partout et toujours, le dévouement recueille au centuple ce qu'il fait et ce qu'il donne. En un mot, l'amour transforme, provoque l'intérêt et rend intelligent. Un grand éducateur disait: "Faites une classe, la plus humble, avec dévouement et vous verrez combien les élèves suivront la classe avec intérêt et combien vos succès dépasseront votre attente".

M. le Président et M. J.-N. Perrault font des félicitations au conférencier.

Ce dernier adresse aussi des félicitations au secrétaire à propos de sa récente nomination au poste d'inspecteur d'écoles.

Des félicitations sont aussi offertes à M. L.-M. Filteau pour le même motif.

Puis des condoléances suivent; tout d'abord à la famille de Monseigneur Emard à l'occasion de la mort de leur père; puis à celle de Madame Fr.-Liénard pour la perte de son époux. Des condoléances sont aussi offertes à la famille Malone, ainsi qu'à celle de M. J. Hogan.

Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU.

Secrétaire.

Procès-verbal de la 160^e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval

(29 JANVIER 1916)

Étaient présents: M. J.-E. Gauvreau, président; M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques; Monseigneur Th.-G. Rouleau, Principal de l'École normale Laval; M. Ch.-A. Lefèvre, Directeur général de l'enseignement du dessin; MM. les abbés J.-A. Caron, J.-G.-O. Fleury et S. Lord; MM. les professeurs N. Tremblay et J.-A. Filteau; M. H. Narisot, inspecteur d'écoles; MM. les instituteurs S.-E. Dorion, L.-P. Dorion, J. Filiol, A. Rouleau, F. Poulin, A. Letarte, E. Roy, A. Drolet, J. Guimont, E. Jolin, T. Jolin, L. Faguy, Jos. Côté, L. Côté, A. Ferland, S. Fortin, E. Desgagnés, E. Gosselin, A. Gagnon, J.-W. Harel, M. Plamondon, A.-E. Ouellet, C.-A. Pelletier, N. Arguin, S. Boily, P. Boily, L. Bolduc, A. Bonneau, W. Carboneau, A. Coulombe, C. Dallaire, J. Dionne, A. Drouin, H. Fortin, J. Fortin, E. Fréchette, F. Gagné, C. Gagné, L. Giguère, A. Girard, C. Girard, A. Goulet, L. Gravel, O. Guimont, Omer Guimont, P. Harvey, A. Hudon, L.-P. Laverdière, F. Lemay, T. Lessard, A. Létourneau, C. L'Heureux, P.-P. Magnan, P. Marineau, T. Mathieu, J. Morin, A. Pelletier, E. Perron, S. Perron, A. Roy, U. Simard, G. Talbot, R. Thi-boutot et les élèves de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté après lecture faite par le secrétaire.

Le premier inscrit sur l'ordre du jour est M. J. Filiol, professeur de l'Institut Thomas. Il nous donne une très intéressante conférence sur le sujet: "Comment provoquer, diriger, fortifier l'activité des élèves. Comment préparer l'avenir." Le grand moyen, c'est le travail. Tout d'abord, il faut habituer les élèves à observer, à réfléchir. Mais comme la réflexion demande un effort intellectuel, il faut intéresser les élèves. S'ils s'ennuient ils ne réfléchiront pas et travailleront mal, si toutefois ils travaillent. Se rappeler ces paroles d'un grand pédagogue: "Ce que fait le maître est peu de chose, ce que fait l'élève est beaucoup." Faire comprendre avant de faire apprendre. Expliquer les leçons et les mots. Faire raisonner et raisonner juste. Faire parler, et bien parler. Encourager les élèves par tous les moyens. Ne jamais les humilier; les reprendre avec fermeté, mais avec douceur. Le conférencier termine en recommandant aux jeunes instituteurs de travailler, de travailler avec méthode et constance, se souvenant que le travail est la clef du succès. "Voulez-vous, dit-il, être des hommes, des patriotes, des professeurs, travaillez, travaillez, non pas demain, mais aujourd'hui."

L'auditoire applaudit chaleureusement le jeune et brillant professeur.

M. l'Inspecteur général, invité à prendre la parole, félicite et remercie le conférencier. "Le travail de M. Filiol, dit-il, dénote une formation sérieuse. Il nous a dit de belles et utiles choses dans un langage admirable." M. Magnan recommande aux élèves-maîtres et aux jeunes instituteurs d'étudier sérieusement: c'est là le secret du succès. Puis il exprime le désir de publier dans *L'Enseignement Primaire* l'excellent travail de M. Filiol, afin d'en faire bénéficier tout le personnel enseignant. (1)

M. le Président adresse aussi, au nom de l'auditoire, des félicitations à M. Filiol, et espère que l'Association aura encore le plaisir de l'entendre.

M. L.-Ph. Dorion, professeur à l'Académie Jacques-Cartier, est le deuxième conférencier. Dans un travail fort intéressant, il nous parle des qualités du bon instituteur et des vertus

(1) Ce travail sera publié dans la livraison d'avril prochain.

qu'il doit cultiver. Sujet très vaste que le conférencier a réussi à traiter sans être long. Le maître doit d'abord et toujours donner le bon exemple. Il doit faire aimer la vertu et exciter ses élèves à la piété, à la pratique des autres vertus chrétiennes. M. Dorion insiste sur la retenue, la prudence que doit avoir le jeune instituteur s'il veut réussir. L'humilité: ni prétention, ni fierté; la patience, vertu fondamentale: répéter, répéter toujours sans impatience; la fermeté et la constance dans l'effort; la gravité: tenue toujours digne et modeste; la vigilance: avoir l'œil sur tout et sur tous; la charité: aimer les élèves, surtout les déshérités, les anormaux; le savoir: instrument sans lequel l'enseignement est impossible; la générosité: ne pas calculer ses peines, surtout quand il s'agit des dépourvus, des arriérés; enfin la justice: n'avoir pour tous qu'un poids et qu'une mesure pour les récompenses comme pour les punitions.

M. Dorion a bien mérité les applaudissements de l'auditoire.

M. le Président félicite et remercie le conférencier, spécialement pour avoir rappelé que les enfants anormaux doivent avoir toute la sympathie du maître; que celui-ci doit s'intéresser à eux d'une façon particulière, qu'il doit pour ces pauvres enfants se faire plus aimable et plus doux.

M. Chs-A. Lefèvre est heureux d'ajouter ses félicitations à celles du Président. M. Dorion a rappelé, très à propos, que les déshérités ont droit comme les autres aux bienfaits de l'instruction. Pour développer leur intelligence il faut d'abord développer leurs sens. Rien n'arrive à l'intellect sans passer par les sens. Cultivez les sens par tous les moyens, surtout le sens de la vue. Le jour où les enfants seront des observateurs vous aurez gagné votre cause. Quand vous en aurez fait des observateurs vous leur aurez appris à apprendre, vous leur aurez donné la soif et la clef du savoir. Or, celui qui a soif cherchera et trouvera bien lui-même la source, pour éteindre sa soif. Étudiez le dessin, il est essentiel à toute bonne formation. Enseignez toujours la craie à la main. Alors vos élèves seront intéressés et tout ira bien. Étudiez le dessin, non pas pour lui-même, mais pour avoir un serviteur obéissant, toujours à votre disposition.

Les remarques de M. Lefèvre sont beaucoup appréciées.

M. Nérée Tremblay fait quelques considérations sur la retenue et la prudence, nécessaires surtout aux débutants, et félicite M. Dorion de son travail.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. S.-E. Dorion, qui devait donner une conférence sur l'enseignement de la géographie s'excuse de ne pouvoir le faire, pour de bonnes raisons. Il nous donne en échange un très intéressant aperçu de sa méthode d'enseignement.

Il est proposé par M. S.-E. Dorion, secondé par M. Jos. Côté:

"Que cette association désire adresser ses meilleurs remerciements à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, pour la bonne volonté et le dévouement dont il a fait preuve à l'égard de la classe enseignante quand celle-ci a demandé son aide;

"Que cette association espère que les cours agricoles inaugurés l'été dernier à Ste-Anne de la Postière se poursuivront cette année et les années prochaines pour permettre aux instituteurs de mettre eux aussi l'épaulé à la roue et contribuer au progrès de la cause agricole dans cette province."—Adopté.

Avant de se séparer, les instituteurs dressent le programme suivant pour la prochaine réunion:

- I.—M. S.-E. Dorion: De l'enseignement de la géographie.
- II.—MM. Émile Jolin et Alph. Drolet: Sujets facultatifs.
- III.—De la comptabilité, par un groupe d'élèves-instituteurs. Le meilleur travail sera primé, M. J. Filiol ayant promis cinq piastres à cette fin.
- IV.—Montrer comment le dessin peut aider le professeur dans l'enseignement de toutes les matières. Par un groupe d'élèves-instituteurs. M. Chs-A. Lefèvre promet trois primes de deux piastres chacune pour le meilleur travail, à chaque degré du cours normal.

A 3 heures la séance est levée.

Prochaine réunion, le deuxième samedi de juin 1916.

C.-A. PELLETIER,
Secrétaire.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DE FÉVRIER 1916

Séance du 2 février 1916.

PRÉSENTS: L'honorable Cyrille-F. Delâge, président *pro-tem.*; Mgr l'archevêque de Montréal, Messieurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier, Mgr E.-A. Latulipe, vicaire-apostolique du Témiscamingue; Mgr P.-E. Roy, représentant Son Éminence le cardinal Bégin; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; Mgr J.-E. Bourret, représentant Mgr l'évêque de Nicolet; M. l'abbé Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Ed. Prévost, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Nicolet et de Mgr Ryan, administrateur *sede vacante* du diocèse de Pembroke, déléguant respectivement M. l'abbé Sylvio Corbeil, Mgr F.-X. Ross, Mgr J.-E. Bourret et M. l'abbé Zéphirin Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Il est résolu unanimement, sur proposition de Mgr l'évêque de Valleyfield, que l'honorable M. Delâge préside cette assemblée, vu l'absence de M. le Surintendant de l'Instruction publique.

M. Delâge prend le fauteuil, remercie de l'honneur qui lui est fait et exprime des vœux pour le prompt rétablissement de M. le Surintendant.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 1er février 1916.

PRÉSENTS: Mgr Emard, président, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture d'une lettre de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, informant le sous-comité qu'il est empêché d'assister à cette séance.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis régulièrement:

1.—"L'Agriculture dans les écoles", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—27^e édition, revue, corrigée et augmentée.—*Recommandé.*

2.—"Lecture courante", cours élémentaire, par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

3.—"Arithmétique théorique et pratique".—Cours moyen et supérieur, par les Frères de l'Instruction chrétienne.—*Recommandé.*

4.—“Leçons de Théodicée”, par l’abbé Arthur Robert (pour être ajoutées aux “Leçons de Psychologie” déjà approuvées par le Comité catholique). Le nouveau livre portera le titre suivant: “Leçons de Psychologie et de Théodicée”.—*Recommandé pour le cours académique des Ecoles normales et pour les candidats au brevet d’académie du Bureau d’examineurs.*

Ces livres sont approuvés, l’honorable juge Martineau dissident quant aux numéros 2 et 3.

Avec le consentement unanime des membres du Comité, Mgr Labrecque retire son avis de motion, qui se lit comme suit: “Que, pour éviter aux membres de ce Conseil des voyages trop multipliés sans nécessité, il soit résolu que régulièrement il n’y ait que deux sessions comme ci-devant, l’une à l’automne, l’autre au printemps; que cependant il soit loisible à M. le Surintendant de convoquer une session extraordinaire quand il la jugera utile ou nécessaire”.

Mgr P.-E. Roy propose, appuyé par l’honorable Thomas Chapais, qu’un sous-comité soit formé des membres suivants: l’honorable juge Archambault, Mgr P.-E. Roy, l’honorable Cyrille-F. Delage, l’honorable Thomas Chapais, Mgr Th.-G. Rouleau et M. John Ahern, avec prière d’étudier les règlements concernant l’octroi des diplômes des écoles normales et de faire rapport à la prochaine séance du Comité.—*Adopté.*

Il est résolu, sur proposition de Mgr l’évêque de Valleyfield, secondé par Mgr l’évêque de Joliette, que M. l’abbé Louis Mousseau soit nommé principal de l’école normale de Valleyfield, en remplacement de M. l’abbé P.-A. Sabourin, démissionnaire.

L’honorable juge Martineau donne avis qu’à la prochaine session de ce Comité, il proposera les motions suivantes:

1.—Que l’inspecteur général soit prié d’informer confidentiellement ce Comité s’il y a, suivant lui, quelques inspecteurs d’écoles dont la compétence actuelle laisse à désirer et qu’il serait utile de remplacer.

2.—Que les représentants de la presse et le public en général soient admis aux séances de ce Comité.

3.—Que l’inspecteur général soit prié de s’assurer personnellement, s’il le peut, sinon par un autre officier du département de l’Instruction publique:

1° De la proportion des enfants fréquentant les écoles de garçons et de filles de cette province qui terminent leur cours élémentaire après quatre années seulement de fréquentation scolaire, le cours modèle après six années, le cours académique après huit années. Et si cette proportion lui paraît trop faible, de bien vouloir en indiquer la cause et les moyens d’y remédier;

2° Si la classification des enfants dans ces diverses écoles se fait suivant le programme;

3° Si l’enseignement de l’arithmétique et du dessin s’y donne suivant le programme, et de manière à pouvoir éviter une classe préparatoire aux élèves qui entrent aux écoles techniques;

4° Si l’enseignement donné dans les écoles anglaises catholiques pour garçons dans Montréal est généralement supérieur à celui qui est donné dans les écoles françaises catholiques, au point de vue de la grammaire, de l’écriture et des mathématiques.

4.—Que ce Comité attire respectueusement l’attention de la Législature sur les dangers qu’offre l’augmentation constante de la dette des municipalités scolaires et est d’opinion qu’il serait dans l’intérêt général des contribuables d’assimiler sous ce rapport les corporations scolaires aux corporations municipales, ou d’adopter toutes autres mesures de nature à remédier aux dangers ci-dessus signalés.

A la demande de M. Tellier, et de consentement unanime, ce dernier avis de motion est immédiatement considéré comme motion et il est résolu, après discussion, sur proposition de l’honorable juge Martineau, appuyé par M. Tellier: “Que ce Comité attire respectueusement l’attention

de la Législature sur les dangers qu'offre l'augmentation constante de la dette des municipalités scolaires et est d'opinion qu'il serait dans l'intérêt général des contribuables d'assimiler sous ce rapport les corporations scolaires aux corporations municipales, ou d'adopter toutes autres mesures de nature à remédier aux dangers ci-dessus signalés".

Le Secrétaire donne lecture du document qui suit:

"Il y a eu plusieurs changements dans le personnel des inspecteurs d'écoles depuis le commencement de l'année scolaire 1915-16, et je crois qu'il est du devoir du Département de l'Instruction publique d'en informer le Comité catholique.

Deux inspecteurs d'écoles sont décédés, MM. Prud'homme et Molleur, et un autre inspecteur, M. Thomas Tremblay, a donné sa démission.

"M. Prud'homme a été remplacé, par arrêté ministériel du 3 novembre 1915, par M. A.-B. Charbonneau, professeur à Montréal, et M. Molleur a été remplacé par M. Frédéric-J. Normand, qui était déjà inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé. Le successeur de M. Tremblay, M. Antonio Millet, a été nommé le 6 octobre 1915, et un nouvel inspecteur, M. J.-Alexis Bouchard, a reçu sa nomination le 7 janvier 1916, pour remplacer M. Normand.

"Conformément aux recommandations du Comité catholique, il a été formé trois nouveaux districts d'inspection, un pour la cité et les environs de Montréal, le second pour la région du Témiscamingue, et le troisième dans le comté de Témiscouata. Les titulaires de ces trois districts sont : 1° M. Thomas Cuddihy, nommé le 25 juin 1915; 2° M. L.-M. Filteau, nommé le 1er septembre 1915; 3° M. J.-A. Chabot, transféré de son ancien district, qui comprenait les comtés de Rimouski et de Matane, à celui du comté de Témiscouata. M. Chabot a été remplacé par M. Noël Gingras, le 17 novembre 1915".

Le Secrétaire fait aussi connaître au Comité que le Département de l'Instruction publique est à préparer un projet de redistribution des districts d'inspection, conformément à la demande qui lui en a été faite par le Comité catholique, et qu'il sera en état de soumettre un rapport à la prochaine session.

Lecture d'une lettre de la révérende Sœur Supérieure du couvent de Thetford-Mines demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir les examens pour diplômes à Thetford-Mines.

Le Comité ne croit pas devoir accorder cette demande.

Et la séance est ajournée au deuxième mercredi du mois de mai prochain.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

Québec, 20 février 1916.

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 27 juin prochain et se terminera le 30 de ce mois. Les aspirants au diplôme académique commenceront à subir l'examen le mardi, 27 juin, et les autres, c'est-à-dire les candidats au brevet élémentaire et au brevet modèle, ne commenceront leur examen que le lendemain mercredi, 28 juin.

Les maisons d'éducation ont déjà été averties que le nouveau programme d'examen est celui des Écoles normales, tel qu'il se trouve dans la nouvelle édition des "Règlements du Comité catholique", aux pages 171 à 189.

Les matières ajoutées à l'ancien programme sont :

- 1°—Pour le diplôme élémentaire: l'histoire des États-Unis;
- 2°—Pour le diplôme modèle: l'histoire de l'Église, le toisé des solides, l'algèbre élémentaire et la cosmographie (la physique est placée au programme académique);
- 3°—Pour le diplôme supérieur: la philosophie, la géométrie plane et la trigonométrie, ces deux dernières matières, pour les hommes seulement. Pour le latin, il ne sera exigé rien autre chose que la lecture.

Pour ce qui concerne les modifications apportées au programme des matières ordinaires, on devra consulter les nouveaux "Règlements du Comité catholique."

On ne doit pas oublier que, comme par le passé, les matières du programme élémentaire sont aussi obligatoires pour les diplômes modèle et académique, et que les matières du programme modèle sont également obligatoires pour le brevet d'académie.

Les aspirants et les aspirantes pourront, comme autrefois, subir l'examen en français seulement ou en anglais seulement, ou dans les deux langues, suivant qu'ils en feront la demande dans leurs lettres requérant leur admission à l'examen.

L'examen se fera dans les localités suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Grande-Rivière, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sault-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Saint-Georges-de-Beauce, Victoriaville, Maniwaki, Tadoussac, Rivière-au-Renard, Ville-Marie et Sept-Iles.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 27 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après: 1° Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen; 2° Son extrait baptistaire; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire (*primaire élémentaire*), de \$4.00 pour le diplôme modèle (*primaire intermédiaire*) et de \$5.00 pour le diplôme académique (*primaire supérieur*).

Pour être admis à l'examen, les aspirants et aspirantes devront avoir au moins dix-sept ans révolus le ou avant le 31 décembre prochain (1916). On voudra bien ne pas oublier qu'il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central:

(Nom de la localité et date...)

"Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

"Monsieur,

"Je, soussigné... (écrire ses nom et prénoms), né... à (indiquer l'endroit), le (donner la date), domicilié... à (donner le lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen), afin de subir l'examen en (dire si c'est en français ou en anglais, ou dans les deux langues), pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (mettre le montant des droits d'examen exigés) et le certificat de moralité du curé (ou desservant) de ma paroisse, ainsi que mon extrait baptistaire.

"Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (nom du bureau de poste).

(Signature de l'aspirant.)

Le certificat de moralité doit être dans les termes suivants :

"Je soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer
 "(les noms et prénoms de l'aspirant) pendant (dire le nombre d'années ou de mois), que, durant tout
 "ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'... est intégra-
 "conscientieux (ou consciencieuse).

(Signature du curé ou desservant de paroisse.)

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptismaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné l'année dernière. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

(Nom de la localité et date ...)

"Monsieur,

"Je, soussigné,.... (écrire ses nom et prénoms), né ... à (indiquer l'endroit), le (donner la
 "date), domicilié.... à (lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur
 "de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (écrire le nom de la localité où
 "Ton désire se rendre pour l'examen), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le
 "brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique) en français (ou en anglais dans les deux
 "langues). Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (mettre le montant exigé pour reprendre son
 "examen), un nouveau certificat de moralité de mon curé (voir la formule du certificat ci-dessus),
 "ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'octobre dernier (envoyer cet avis).

"Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (nom du
 "bureau de poste). Mon numéro, l'an dernier, était (mettre le numéro).

(Signature de l'aspirant).

Les candidats qui, l'an dernier, ont échoué pour la première fois sur moins du quart du nombre des matières n'auront à subir l'examen que sur celles mentionnées dans l'avis que je leur ai adressé au mois d'août dernier.

Ceux qui ont échoué sur un plus grand nombre de sujets et qui ont été avertis de passer de nouveau l'examen sur toutes les matières, devront se conformer au nouveau programme actuellement en vigueur.

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 ou les années suivantes jusqu'en 1914 et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières du programme, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je demande comme une faveur toute spéciale aux personnes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TÔT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On vaudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

Le Bureau ne fournit plus les plumes; chaque candidat devra donc apporter la sienne, ainsi qu'un crayon de mine de plomb et une gomme à effacer.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GENERAL DES ECOLES CATHOLIQUES POUR L'ANNEE 1914-1915

Monsieur le Surintendant,

Québec, 7 octobre, 1915.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel sur l'inspection des écoles primaires et des écoles normales catholiques de la province de Québec.

I.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

Sur trente-neuf inspecteurs catholiques, un seul, M. Prud'homme—qui est encore gravement malade—n'a pu visiter deux fois toutes les écoles de son district (1). Règle générale, l'inspection des écoles primaires est faite avec zèle et intelligence. L'efficacité de cette inspection est de plus en plus évidente. Et en augmentant le nombre des inspecteurs, le gouvernement favorise une meilleure surveillance des écoles et permet de mieux contrôler l'application de la loi et des règlements scolaires.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le progrès, déjà sensible l'année dernière, s'accroît en 1914-1915. Voici un petit tableau instructif dressé à l'aide des bulletins d'inspection de dix-huit districts choisis dans les diverses régions de la province:

	1913-4	1914-5	
MM. Beaumier	80 %	83 %	
Belecourt	80 %	83.2 %	
Boily	75 %	77.8 %	
Cléroux(2)	73 %	74 %	
Curot	72 %	73.9 %	
Genest-LaBarre	74.7 %	76 %	(80% écoles indépendantes)
Goulet J.-O.	79 %	80 %	(91% écoles indépendantes)
Goulet L.-P.	78 %	81 %	
Lévesque	76 %	83 %	
Lefebvre	84 %	86 %	(92% écoles indépendantes)
Longtin	78 %	80 %	
Miller	83 %	89.9 %	
Nansot	77½ %	78½ %	
Pagé	81½ %	83 %	
Plamondon	79 %	82 %	
Roy	80 %	81 %	
Tanguay	78 %	79.7 %	
Tureotte	80 %	86 %	

(1) M. Prud'homme est décédé depuis (15 octobre).

(2) M. L. Langlois, successeur.

Il n'y a que quelques districts où le pourcentage de la présence moyenne en classe est légèrement en baisse.

LE NIVEAU DES ÉTUDES

Les efforts du département de l'Instruction publique pour assurer une meilleure mise en opération du programme d'études n'ont pas été faits en vain. Le nombre considérable d'écoles élémentaires qui ont obtenu du Comité catholique le titre d'écoles primaires intermédiaires (modèles), et celui des écoles modèles élevées au rang d'écoles primaires supérieures (académies) prouve que le niveau des études s'élève notablement chaque année.

Voici, depuis 1912, le nombre d'écoles primaires qui ont obtenu, conformément aux règlements scolaires, soit le titre d'école modèle, soit celui d'académie: (1)

	Écoles modèles	Académies
1912.....	43	31
1913.....	40	24
1914.....	41	20
1915.....	39	29

En quatre années seulement, c'est donc 163 écoles élémentaires devenues écoles modèles, et 104 écoles modèles élevées au rang d'académies. Voilà la plus sûre indication d'un progrès réel dans le domaine de notre enseignement primaire.

De plus, les statistiques fournies par les bulletins des inspecteurs sur les élèves dans les différentes années du cours corroborent ce témoignage que l'on est en droit de déduire de la marche en avant des écoles primaires. Alors qu'en 1910-11 les bulletins signalaient 33,162 élèves en 4e année (la dernière du cours primaire élémentaire), en 1912-13, ils portent ce chiffre à 37,013, qui dépassera certainement 40,000, en 1915.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES

Pour accentuer plus fortement encore le progrès scolaire, il serait temps de résoudre le problème d'un certificat d'études aux trois degrés de l'école primaire. Quelques congrégations enseignantes ont établi ce certificat, et, au témoignage des inspecteurs régionaux, cette innovation produit d'excellents résultats en créant la plus louable émulation et chez les élèves et chez les maîtres. L'institution du certificat d'études primaire est donc chose désirable. Elle permettrait aux autorités scolaires de contrôler les efforts du personnel enseignant, et aux parents de constater le travail et le succès de leurs enfants. Ce serait une sanction efficace aux différents cours de l'école primaire. Et le certificat d'études favoriserait aussi, en le facilitant, le passage de l'école primaire à l'école spéciale. Le point difficile, c'est sans doute la mise en action d'une telle institution. Mais la chose n'est pas impossible, puisque le Bureau central, parfaitement organisé comme il l'est, fonctionne très bien sur plusieurs points de la province depuis bientôt vingt ans. Ne pourrait-on pas créer une organisation analogue, qui, en lui en fournissant et les pouvoirs et les moyens, assumerait la tâche de délivrer des certificats d'études aux élèves des écoles primaires, tout comme le Bureau central délivre des diplômes à environ douze cents aspirantes et aspirants chaque année. La question vaut la peine d'être étudiée.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le nombre d'institutrices munies soit du brevet intermédiaire (modèle), soit du brevet supérieur (académique) augmente chaque année.

Voici pour les deux dernières années:

	1913-14	1914-15
Brevets intermédiaires.....	1,651	1,793
Brevets supérieurs.....	91	136

(1) D'après les procès-verbaux du Comité catholique.

C'est là un excellent critérium.

Mais il faut noter de nouveau l'une des causes principales de l'inefficacité de l'école primaire dans nombre de municipalités: c'est le changement trop fréquent du personnel enseignant. En 1914-15, 3,296 institutrices enseignaient pour la première année dans l'arrondissement ou le quartier. Il est juste de dire que sur ce nombre 1,982 avaient déjà enseigné dans une autre école. Néanmoins, il y a eu changement de titulaire quand même, ce qui retarde souvent le progrès des élèves. Mais grâce à l'élévation des traitements, les commissions scolaires arriveront avant longtemps à assurer une stabilité relative chez les institutrices laïques. C'est cette stabilité qui assure aux religieux et aux religieuses l'un des meilleurs éléments de succès.(1)

LES TRAITEMENTS

Grâce aux primes du gouvernement, aux efforts des inspecteurs et, disons-le aussi, grâce aux congrès de commissaires d'écoles, les traitements des institutrices augmentent dans une proportion sérieuse. Voici un petit tableau que j'ai dressé par catégorie de traitements, d'après les bulletins des inspecteurs:

Institutrices recevant	\$	1912-13	1913-14	1914-15
" "	1,000	0	0	2
" "	900	2	0	1
" " de \$600 à	800	0	1	1
" " " 500 "	700	0	9	10
" " " 400 "	600	8	10	20
" " " 300 "	500	26	28	60
" " " 250 "	400	75	142	254
" " " 200 "	300	180	250	372
" " " 150 "	250	547	595	967
" " " 125 "	200	2,355	3,281	3,472
" " " 100 "	150	1,887	860	524
	125	578	114	51

En ajoutant une quatrième prime pour les municipalités qui paient au moins deux cents piastres à chacune de leurs institutrices, le gouvernement favorise singulièrement la hausse des traitements dont la moyenne atteindra certainement \$200 en 1915-16, si j'en juge par les rapports d'automne arrivés jusqu'à date au département de l'Instruction publique.

Déjà pour 1914-15, le salaire moyen des institutrices atteint \$217.88 dans le district de M. l'inspecteur Lefebvre; dans le district de M. l'inspecteur L.-P. Goulet, 21 municipalités sur 33 payent de \$175 à \$200; dans le district de M. Filteau, 3 municipalités payent des salaires de \$300. et 28 de \$200 à \$300; dans le district de M. Langlois, le traitement moyen des institutrices est de \$197.94.

ÉCOLES DE GARÇONS

Les écoles rurales de garçons dirigées par des maîtres augmentent chaque année, grâce à la prime spéciale offerte par le gouvernement aux commissions scolaires de la campagne pour favoriser l'engagement des instituteurs (religieux et laïques) dans les écoles modèles et les académies de garçons. En 1914-15, il y avait 98 écoles rurales exclusivement fréquentées par des garçons qui étaient dirigées par des maîtres: 49 par des Frères, 49 par des instituteurs laïques: c'est 9 de plus qu'en 1913-14 et 34 de plus qu'en 1911-12. Ces 98 écoles rurales de garçons se répartissent en 78 écoles modèles (intermédiaires), et 20 académies (supérieures).

(1) En 1913-14, il y avait 6,111 Congréganistes enseignant dans les écoles de la province de Québec: 1,500 Frères et 4,521 Sœurs.

VERS LE PROGRÈS

De l'ensemble des rapports des inspecteurs régionaux se dégage une note encourageante. Sur tous les points de la province, de louables efforts sont faits pour améliorer les écoles au point de vue matériel comme au point de vue pédagogique. Certes, il y a encore des points faibles et des lacunes, mais les uns et les autres sont signalés aux commissions scolaires, qui semblent s'intéresser de plus en plus au progrès sérieux des écoles.

UNE DÉCADE FRUCTUEUSE

Le progrès scolaire en notre province a été constant depuis plusieurs années, mais c'est depuis 1905 surtout qu'il s'affirme avec le plus de persistance.

Voici quelques statistiques pleines de promesses pour l'avenir.(1) :

	1905	1913
Contributions des municipalités.	\$2,199,371	\$6,170,380
Sommes dépensées par les municipalités pour constructions scolaires.	263,084	1,117,895
Nombres de municipalités scolaires.	1,425	1,568
Nombre d'arrondissements scolaires.	6,040	6,477
Nombre d'écoles sous contrôle.	6,288	6,798
Nombre d'écoles de tout genre.	6,427	6,924
Nombre d'élèves.	355,213	434,118
Écoles intermédiaires (modèles).	587	698
Écoles supérieures (académies).	184	278
Élèves des écoles intermédiaires et supérieures.	126,055	177,524

II.—LES ÉCOLES NORMALES

J'ai de nouveau visité avec le plus vif intérêt les onze écoles normales de filles et les deux écoles normales de garçons. Dans chacune de ces maisons, on s'efforce de former de bons maîtres et de bonnes maîtresses, chez qui une suffisante instruction doit s'allier à une excellente formation morale et pédagogique. Un plus grand nombre d'élèves-institutrices sont retournées, cette année, pour une deuxième année de séjour à l'école normale: 265 en 1914-15 contre 196 en 1913-14.

Chaque année, dans les remarques que je fais aux élèves à la suite de ma visite, j'insiste sur l'importance de faire un séjour d'au moins deux ans à l'école normale, afin de pouvoir non seulement compléter et approfondir les connaissances classiques, mais surtout acquérir une formation pédagogique suffisante. A ce propos, je suis heureux de pouvoir déclarer que, de plus en plus, dans nos écoles normales, l'école d'application reçoit une attention toute spéciale. L'école d'application, c'est le véritable centre pédagogique de l'école normale, où l'élève-maître vient s'exercer à l'art de l'enseignement, en appliquant les théories qu'il possède, sous la direction de professeurs expérimentés. On n'attachera jamais trop d'importance au rôle que l'élève-maître doit nécessairement remplir à l'école l'application: préparation des classes, discipline, méthodes et procédés d'enseignement, langage approprié, tenue, tous les secrets du métier en un mot, sont l'objet de conseils spéciaux de la part des directeurs (ou directrices).

En 1914-15, les deux écoles normales catholiques de garçons ont été fréquentées par 178 élèves-maîtres, et les onze écoles normales catholiques de filles par 925 élèves-maîtresses—total: 1,103: c'est 57 de plus qu'en 1913-14. 651 de ces élèves ont reçu un diplôme: 100 garçons et 551 filles: c'est 55 de plus qu'en 1914.

Voici comment se répartissent les diplômes accordés en 1915:

Garçons: 34 élémentaires, 37 intermédiaires, 29 supérieurs.

Filles: 250 élémentaires, 214 intermédiaires, 87 supérieurs.

(1) Statistiques tirées des rapports du Surintendant de l'Instruction publique.

J'ai de nouveau dressé la statistique qui se rapporte :

1° au nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1914 et qui sont entrés dans l'enseignement ;

2° au nombre des élèves diplômés en juin 1914 et qui sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Voici cette statistique :

Québec :—garçons, 48 diplômés : 14 sont entrés dans l'enseignement et 31 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec :—filles, 58 diplômées : 27 sont entrées dans l'enseignement et 16 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal :—garçons, 37 diplômés : 10 sont entrés dans l'enseignement et 23 sont retournés à l'école pour y continuer le cours.

Montréal :—filles, 49 diplômées : 33 sont entrées dans l'enseignement et 7 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Trois-Rivières :—filles, 55 diplômées : 38 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Chicoutimi :—filles, 33 diplômées : 30 sont entrées dans l'enseignement et aucune sont retournées pour y continuer le cours.

Rimouski :—filles, 36 diplômées : 18 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Niclot : filles, 66 diplômées : 46 sont entrées dans l'enseignement et 3 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield :—filles, 41 diplômées : 26 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Hull :—filles, 27 diplômées : 13 sont entrées dans l'enseignement et 9 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette :—filles, 20 diplômées : 15 sont entrées dans l'enseignement et 2 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Saint-Hyacinthe :—filles, 62 diplômées : 38 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Saint-Pascal :—filles, 44 diplômées : 15 sont entrées dans l'enseignement et 19 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Ainsi, sur 576 élèves diplômés en 1914, 137 sont retournés à l'école normale pour y continuer leur cours et 323 sont entrés dans l'enseignement, soit 73% du nombre d'élèves sortis définitivement de l'école normale.

UNE SUGGESTION

Le nombre des élèves-institutrices munies du simple diplôme élémentaire et qui retournent à l'école normale pour y continuer le cours, est relativement peu considérable, comme le démontre le tableau ci-dessus. Cette anomalie provient, en partie du moins, de la facilité avec laquelle les institutrices diplômées d'une école normale trouvent à se placer. Il conviendrait donc d'augmenter le nombre des écoles normales de filles. Mais en même temps, il importe d'encourager les normales à rechercher le diplôme intermédiaire au moins, sinon le diplôme supérieur, ce qui serait l'idéal. A cette fin, l'on pourrait accorder des bourses spéciales, réservées de droit à celles qui retourneraient à l'école normale pour y mériter un deuxième diplôme. Puis, comme sanction pratique, offrir des primes spéciales aux municipalités qui engageraient de préférence des institutrices diplômées pour école modèle ou pour école académique. Actuellement, rien n'invite les commissions scolaires à distinguer, par le chiffre du traitement, le degré du diplôme. En attirant dans l'enseignement les personnes sérieusement qualifiées, l'on prendrait le véritable moyen de rendre l'école efficace.

Veuillez agréer, monsieur le Surintendant, l'hommage de mon entier dévouement.

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU DESSIN

Le dessin aux examens de 1916

Voulons-nous réussir en dessin ?
pratiqons souvent, souvent. Autrement ? ? ?

D'une année à l'autre, les examens de dessin, au Bureau central et dans les Ecoles normales, vont de bien en mieux: c'est dire que les examens de 1916 devraient être meilleurs encore que ceux de 1915, déjà très bons.

Pour faciliter ce résultat, nous allons spécifier les genres d'exercices que les aspirants aux divers brevets d'enseignement devraient "particulièrement" pratiquer d'ici à juin prochain.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

1—Dessins perspectifs, (d'après nature et de mémoire) d'objets usuels à trois dimensions—et de draperies. (VOIR CI-APRÈS, LA GRAVURE "POT À EAU ET VERRE").

2—Dessins libres, spontanés ou suggérés, de scènes simples, vues, décrites ou lues. (VOIR CI-APRÈS, LA GRAVURE "PETITE FILLE VISANT À BRAS TENDU UNE BRANCHETTE D'ÉGLANTINE QU'ELLE VEUT DESSINER").

Croquis explicatif des leçons de choses, d'arithmétique, de géographie, de dessin, d'histoire, de rédaction, etc. (VOIR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE MARS ET DE MAI 1914, PAGES 388 et 520.)

BREVET MODÈLE

1 et 2—Mêmes genres d'exercices que pour le Brevet élémentaire.

Et de plus:—

3—Croquis et "projets" géométraux—élévation, plan et coupe,—(d'après nature et de mémoire) d'objets et de meubles usuels simples. (VOIR CI-APRÈS, LA GRAVURE "TASSE À THÉ").

BREVET ACADÉMIQUE

1, 2 et 3—Mêmes genres d'exercices que pour le Brevet modèle.

Et de plus:—

4—Arrangements décoratifs imaginés: répétitions suivies; répétitions renversés; répétitions alternées; répétitions symétriques. (VOIR CI-APRÈS, LA GRAVURE "UN COUSSIN". (Employer de préférence, des motifs naturels et connus, comme: feuilles de lilas, de trèfle, de lierre, d'érable, etc., roses églantines, marguerites, boutons d'or, papillons, etc.).

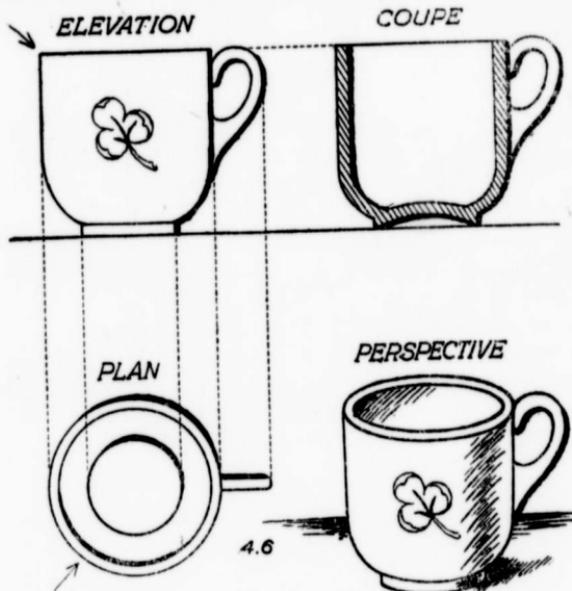
CHS-A. LEFÈVRE,
Directeur de l'Enseignement du Dessin.



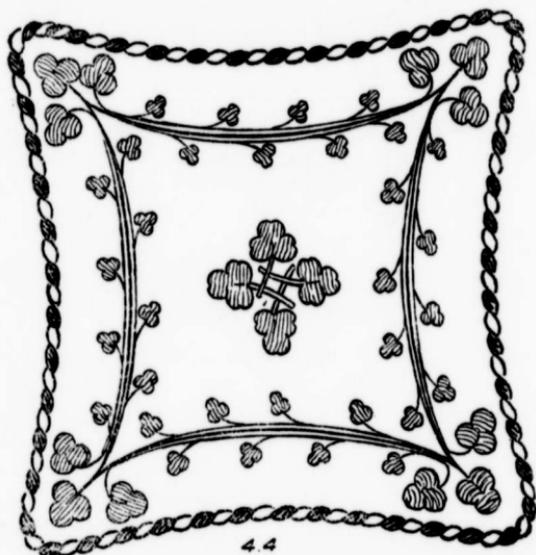
Dessin perspectif, d'après nature ou de mémoire.



Dessin libre, spontané ou suggéré.



Croquis géométraux, d'après nature ou de mémoire.



Arrangements décoratifs imaginés.



ANXIÉTÉ MATERNELLE.....

(Voir "La rédaction à la petite école" au chapitre de la Méthodologie.)

MÉTHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

La gravure est mise devant les yeux des élèves, et le maître prépare avec eux le devoir, par une conversation qui les obligera à observer le sujet. Les questions seront posées de telle sorte que, pour répondre, les élèves devront absolument se rendre compte de ce qu'ils ont sous les yeux, dans tous les détails, au lieu de se contenter d'un coup d'œil superficiel.

L'intelligence, la mémoire, l'imagination, le jugement seront mis en activité et l'on assurera ainsi un travail personnel très productif. Voici à peu près comment il faut procéder :

Le Maître.—Mes enfants, voici une image que nous allons étudier ensemble. Observez bien, c'est-à-dire, pensez à tout ce que vous voyez de vos yeux; occupez-en votre esprit pour comprendre et pouvoir en parler.

(Laissez quelques instants pour observer.)

Maintenant je crois que vous allez pouvoir répondre à mes questions. Voyons, Jean, dites-nous donc où se passe l'action ?

Jean.—Monsieur, c'est dans l'intérieur d'une pauvre maison; dans la cuisine, je crois.

Le Maître.—Qu'est-ce qui vous fait croire cela ?

Jean.—On ne voit pas beaucoup; les personnes tiennent presque toute la place; mais on aperçoit à gauche et à droite quelques vaisseaux: la théière à gauche, un grand pot et quelques bouteilles à droite, un chandelier près d'un vase sur la corniche, une grande fourchette accrochée au mur.

Le Maître.—C'est très bien; je vois que vous cherchez bien tous les détails. Maintenant, je vais prier Joseph de nous parler des personnes. Voyons, mon Joseph, que direz-vous ?

Joseph.—Monsieur, il y a quatre personnes, deux femmes et deux enfants.

Le Maître.—Oui; pensez-vous que ces personnes soient toutes de la même famille.

Joseph.—Je ne sais pas, Monsieur

Le Maître.—Demandons à Eugène de vous aider.

Eugène.—Non, Monsieur, elles ne sont pas de la même famille.

Le Maître.—Comment voyez-vous cela ?

Eugène.—Je pense que la femme qui est assise avec son enfant sur les genoux est la maîtresse de la maison.

Le Maître.—Et l'autre ?

Eugène.—L'autre femme est une voisine qui vient lui rendre visite avec sa petite fille que l'on voit à genoux derrière elle sur le plancher.

Le Maître.—Qu'en pensez-vous, Joseph ? Il me semble qu'Eugène prend les choses à l'envers; la maîtresse de la maison est plutôt la femme qui est debout et sa petite fille cherche à amuser l'enfant de la visiteuse ?

Joseph.—(*hésitant un peu*) Monsieur, je pense plutôt que c'est Eugène qui a bien dit.

Le Maître.—Et pourquoi ?

Joseph.—La femme qui est debout a son châle sur les épaules et sa petite fille a son bonnet qu'elle a renvoyé en arrière sans le détacher. L'autre femme et son enfant ne sont pas habillés pour sortir.

Le Maître.—C'est bien pensé. Maintenant, voyons, Louis, que font ces personnes ?

Louis.—Les deux femmes causent ensemble, et la petite fille de la visiteuse cherche à attirer l'attention de l'autre enfant avec sa poupée.

Le Maître.—De quoi peuvent causer les deux femmes ?

Louis.—Je crois que l'enfant assis sur les genoux de sa mère est malade et les deux femmes parlent des moyens de le guérir.

Le Maître.—C'est cela. Mais comment voyez-vous que l'enfant est malade ?

Louis.—Sa mère l'a enveloppé dans un châle; elle lui tient la main qu'elle trouve brûlante de fièvre. On dirait que c'est cela qu'elle dit tristement à sa voisine.

Le Maître.—Bien trouvé! L'enfant a-t-il bien l'air malade? Vous, Jean, qu'en dites-vous ?

Jean.—Oui, Monsieur, il ne fait aucune attention à sa petite voisine qui cherche à l'amuser, avec ses jouets qu'elle a apportés. Elle veut lui prêter sa poupée, et le petit malade ne la regarde seulement pas, il a l'air abattu.

Le Maître.—Que pensez-vous de ce tableau ? Qu'à voulu nous montrer l'artiste ?

Jean.—L'artiste a voulu nous montrer l'inquiétude d'une mère lorsque son enfant est malade.

Le Maître.—Quoi encore ? Voyons, Eugène!

Eugène.—La compassion de la bonne voisine, et l'empressement qu'elle met à aider la pauvre mère affligée.

Le Maître.—Et quoi encore ? Joseph!

Joseph.—Le bon cœur de la petite fille qui vient, avec sa mère, visiter le malade. Pendant que sa mère s'efforce d'encourager la mère désolée, elle-même essaie de ramener la joie au cœur du petit malade.

Le Maître.—Très bien, mes enfants. Oui, l'artiste a fait un beau tableau qui nous émeut et nous porte à partager la tristesse de la pauvre mère, mais qui en même temps nous réjouit le cœur en nous montrant l'empressement qu'apportent les braves gens à s'entraider dans l'épreuve.

Vous avez si bien compris le sujet, qu'il ne vous sera pas difficile de faire un bon devoir de rédaction. Prenez par écrit le canevas qui vous aidera pour cela.

CANEVAS.—Le lieu de la scène—les objets qu'on y voit—les personnes—la mère du petit malade—la voisine compatissante et sa petite fille—ce que font les deux mères—ce que fait la petite voisine—son insuccès près du petit malade—ce que vous pensez du tableau.

Les élèves, avec ce canevas et la préparation précédente faite en classe, pourront faire un travail approchant ce qui suit :

La scène se passe dans une pauvre cuisine où l'on aperçoit d'un côté une bouilloire sur le poêle, de l'autre, un grand pot à anse et quelques bouteilles portant une étiquette; une grande fourchette est accrochée au mur, près de la corniche sur laquelle se trouve un chandelier à côté d'un vase à fleurs.

La maîtresse de la maison est assise, bien triste, avec son enfant sur les genoux; le pauvre petit est malade et sa mère presse dans la sienne sa petite main brûlante de fièvre.

Une voisine compatissante est venue faire visite avec sa petite fille. Elle est debout et cause avec la mère affligée; elle comprend et ressent toute la peine et l'inquiétude maternelles; elle s'intéresse à l'état du malade et voudrait bien trouver le moyen de le soulager; elle essaie de consoler sa pauvre voisine et de relever son courage abattu par de bonnes paroles d'espoir.

Pendant ce temps, la petite voisine qui a apporté quelques jouets, est à genoux sur le plancher; elle tend de la main sa poupée qu'elle offre au petit malade pour l'inviter à jouer; elle a dû essayer de même avec sa belle balle de caoutchouc; mais c'est en vain, l'enfant est trop abattu par le mal, il reste indifférent et ne regarde seulement pas sa petite amie qui voudrait tant lui procurer la santé et la joie.

L'artiste a fait un tableau qui nous touche réellement par l'expression vraie qu'il a donnée à ces personnages: tristesse de la pauvre mère, abattement du petit malade, compassion de la bonne voisine et de sa petite fille. On ne peut s'empêcher d'être ému en considérant cette scène avec un peu de réflexion.

Il nous semble que les élèves arriveront facilement à exprimer quelques idées sur le sujet. On appréciera beaucoup les bonnes choses dans leur devoir, et l'on aidera avec bienveillance à corriger les défauts ou les fautes.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

CARNETS DE PREPARATION DE CLASSE

ESSAIS D'ÉLÈVES-INSTITUTRICES

Écoles normales de X et Z

Géographie

LEÇON DONNÉE A DES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE

OBJET: *Versant sud du Saint-Laurent.*

Région comprenant toute cette partie de la province depuis Lévis jusqu'à l'extrémité ouest, entre le Saint-Laurent et les Alléganys.

Matériel nécessaire: une carte ordinaire et une carte muette faite au tableau noir, sur laquelle on a tiré une ligne rouge délimitant la région à étudier; une ligne d'une autre couleur délimitant le comté de Nicolet; trois autres lignes indiquant les chemins de fer: Intercolonial, Grand-Tronc, Chemin de la Rive-Sud, ainsi que les embranchements; toutes les rivières traversant la région, les montagnes du sud.

QUESTIONS: Qu'est-ce que représente cette carte (muette)? Que représente la surface comprise entre la ligne rouge et le Saint-Laurent?

—La surface comprise entre la ligne rouge et le Saint-Laurent représente la partie de la province depuis Lévis jusqu'à l'ouest de la province de Québec. En d'autres mots, c'est cette région qui s'étend tout autour de nous à l'est, au sud, etc., etc.

Bien, aujourd'hui, nous allons étudier la partie comprise entre la ligne rouge et le Saint-Laurent et tout particulièrement le comté de Nicolet. Toutes, soyez bien attentives, nous allons essayer, en observant et en réfléchissant, de découvrir beaucoup de choses au sujet de cette région.

Quel aspect physique (apparence extérieure) présente cette région? Voyons, regardez bien cette carte (muette). Cette région semble-t-elle formée de terrains d'égal niveau (plats) ou de terrains montagneux?

—Cette région est formée de terrains généralement d'égal niveau.

Cette région est-elle bien arrosée et bien égouttée (débarrassée de l'eau nuisible)?

—Cette région est arrosée et égouttée par de nombreuses rivières dont les principales sont: Châteauguay, Richelieu, Yamaska, St-François, Nicolet, Gentilly, Bécancour, Chaudière.

Maintenant, dites-moi de quelle qualité est le sol de cette région? Regardez autour de vous, Nicolet fait partie de cette région. La terre est-elle de bonne qualité ici à Nicolet?

—Les terres de Nicolet sont excellentes pour la culture.

Eh! bien, il en est de même en général dans toute la région.

Jusqu'à présent nous avons étudié trois choses que vous allez me répéter.

1°—Cette région est formée de terrains d'égal niveau; 2°—elle est bien arrosée et bien égouttée; 3°—le sol est excellent pour la culture.

Puisque cette région possède d'aussi grands avantages, pensez-vous qu'elle doit être bien peuplée. Regardez cette carte; y a-t-il beaucoup de noms dans la partie que nous étudions?

Bien, ces noms sont des noms de paroisses ou de villes; elle est donc bien peuplée cette partie de la province; elle est la plus peuplée et renferme plusieurs centaines de belles paroisses et même de villes assez importantes.

Principales villes: Valleyfield, Arthabaska, Sherbrooke, Drummondville, St-Hyacinthe, Nicolet, Lévis, Sorel.

Faire nommer ces villes au moyen de la carte en couleur et les marquer sur la carte muette. Maintenant il y aurait beaucoup de choses à dire au sujet de cette partie de la province, nous allons nous occuper spécialement du comté de Nicolet.

Par quoi est borné le comté, c'est-à-dire, par quoi est limité le comté, d'abord au nord, à l'est, au sud, à l'ouest?

—1° Le fleuve Saint-Laurent, 2° le comté de Lotbinière, 3° le comté d'Arthabaska, 4° le comté d'Yamaska.

Y a-t-il des rivières dans le comté de Nicolet ? Quelles sont-elles ?

—Nicolet, Bécancour, Gentilly.

Le sol est-il propre à la culture ?—Oui, le sol est excellent pour la culture. A quoi s'occupe la plus grande partie des habitants ?—Les habitants s'occupent d'agriculture.

Que récoltent-ils ?

—Ils récoltent les plantes fourragères, tels que le foin, le blé-d'Inde, les céréales : surtout l'avoine.

Quelle est l'industrie des habitants ?—L'industrie laitière.

Y a-t-il de grandes forêts ? Non, cependant l'industrie du bois est importante dans le sud-est du comté.

Quelles sont les principales voies de communication ?—Les principales voies de communication sont les chemins de fer. Nommez-les : L'Intercolonial, le Québec-Sud, le Grand-Tronc.

Le comté est-il divisé ?—Oui, il est divisé en paroisses, au nombre de vingt. Essayez d'en nommer quelques-unes. Mettez sur la carte les paroisses près du fleuve.

RÉCAPITULATION

Par quoi est limité le comté ?

A quoi s'occupent les habitants ?

Quelles sont les principales voies de communication ?

Nommez les principales rivières et paroisses.

RÉSUMÉ

NICOLET

(Géographie humaine)

La population du comté de Nicolet s'élève à 30,000 habitants et comprend plusieurs paroisses dont les principales sont : Nicolet, Gentilly, Bécancour, St-Grégoire.

Le sol est excellent pour la culture et produit les plantes fourragères : foin, blé-d'Inde, les céréales, surtout l'avoine. La plus grande partie de la terre du cultivateur sert de pâturages qui se prêtent à l'élevage des bestiaux gardés en vue de l'industrie laitière, c'est-à-dire, la fabrication du beurre et du fromage.

Il existe peu d'industrie. Quelques scieries découpent les arbres amenés des forêts dans le sud-est du comté. Ce bois sert à la construction des maisons, au chauffage et à la fabrication de la pulpe.

Les habitants expédient leurs productions par les chemins de fer : l'Intercolonial, le Grand-Tronc, le Québec-Sud (Delaware).

CONCLUSIONS : En résumé, le comté de Nicolet est un des plus beaux comtés de la rive sud et occupe une situation géographique très avantageuse.

DEVOIR DONNÉ AUX ÉLÈVES

CANEVAS (Nicolet)

Population, productions, industrie, voies de communication.

Histoire du Canada

Année: 3e et 4e.

Temps: 30 minutes.

BUT: Apprendre aux enfants les stipulations de la capitulation de Montréal.

MATIÈRE

MÉTHODES

- INTRODUCTION:**
Questions préparatoires.
 A qui appartient le Canada?
 Le Canada a-t-il toujours appartenu à l'Angleterre?
 Qu'est-ce qui a amené la France à céder le Canada à l'Angleterre?
 Qui était le commandant français à la bataille des Plaines d'Abraham?
 Qui commandait les Anglais?
 Quelle armée eut la victoire?
- DÉVELOPPEMENT**
Récit.
 A la bataille des Plaines d'Abraham, les Français avaient perdu beaucoup d'hommes. Ils n'étaient plus que 3,500. Il ne leur restait des provisions que pour quinze jours et presque plus de munitions de guerre.
 Les Anglais, au contraire, avaient perdu peu d'hommes, ils étaient encore 20,000. Ils avaient des vivres en abondance et beaucoup de munitions de guerre. Ils se préparaient à attaquer Montréal, qui n'était défendu que par de pauvres murs.
De quel côté était l'avantage?
 M. de Vaudreuil Cavagnal, qui avait alors la charge de gouverneur, était Canadien français. Comprenant qu'il était inutile de combattre, il tint un conseil de guerre à Montréal (cela veut dire: il rassembla tous les principaux personnages de la colonie). Ils décidèrent de capituler, c'est-à-dire de céder Montréal et par là même de céder le Canada.
 Alors M. de Vaudreuil hissa le drapeau blanc pour dire aux Anglais qu'il voulait faire la paix.
- Causes.*
QUESTIONS DE CONTRÔLE.
 Pourquoi les Français se sont-ils décidés à capituler?
 Qui était gouverneur à cette époque?
 Que fit-il? Qu'est-ce qui fut décidé?
 (Écrire brièvement quelques mots au tableau noir).
 Pourquoi ont-ils décidé de capituler plutôt que de combattre?
- Pour exercer le jugement.*
Suite du récit.
 La capitulation de Montréal fut signée le 8 septembre 1760. Cet acte garantissait aux Canadiens français la liberté d'administrer la justice d'après les lois françaises. Sans doute, les Canadiens français étaient bien contents de cette liberté, mais ce qui les rendit le plus heureux, ce fut la liberté de professer la religion catholique si chère à leur cœur de Français.
FAIT.
 Une autre condition était celle-ci: les habitants et les communautés religieuses conservaient leurs propriétés. De plus, les troupes, le gouverneur, l'intendant et tous les fonctionnaires devaient être transportés en France aux frais de l'Angleterre.—Amherst, qui avait remplacé Wolfe, accorda la capitulation proposée.
 Quand fut signée la capitulation de Montréal?
 Quelle est la première chose que cet acte garantissait aux Canadiens français?
 Quelle est la liberté qui rendit les Canadiens français le plus heureux?
 Quelle était la troisième condition de la capitulation?
 Quelle était la dernière condition?

Suite du récit.

Le chevalier de Lévis qui avait remplacé Montcalm ne voulut pas céder tout d'abord, mais quand il reçut un ordre formel de M. de Vaudreuil, il obéit. Mais il ne voulut pas laisser tomber les drapeaux français aux mains des Anglais. Il les fit brûler. Pour ne pas être obligé de rendre son épée, il la brisa, puis la jeta dans le fleuve.

Pour exercer le jugement.

Que pensez-vous de la conduite de Lévis?

Suite du récit.

CONSÉQUENCES.

Depuis ce temps, notre cher Canada appartient à l'Angleterre. La capitulation de Montréal marqua la fin de la domination française. Quand tous les principaux personnages de la colonie furent partis, le peuple canadien se trouvait bien malheureux. Mais Dieu leur donna un guide assuré, une consolation efficace: ce fut le clergé et les communautés religieuses.

QUESTIONS DE CONTRÔLE.

Quelles ont été les suites de la capitulation de Montréal?

Quel était l'état des Canadiens?

Leçon de patriotisme.

Par cet acte, on voit bien que les Canadiens d'autrefois aimaient leur langue et leur foi. Nous devons nous aussi aimer notre langue et nous faire un devoir de la parler correctement. Évitez avec soin les anglicismes. Ne dites jamais une "strap" mais une courroie, du "fun" mais du plaisir, de l'"ice-cream" mais de la crème à la glace, des "peanuts" mais des pistaches.

RÉCAPITULATION.

Faire donner le résumé d'abord à l'aide du résumé au tableau noir, puis ensuite oralement.

Manuel.

Indiquer et faire lire la leçon dans le manuel, puis expliquer les mots les plus difficiles.

Au Tableau

CAPITULATION DE MONTRÉAL (8 septembre 1760)

CAUSES:

Manque d'hommes, de vivres, de munitions;

GOUVERNEUR.

M. de Vaudreuil Cavagnal.

CLAUSES.

1° Les Français conservaient: 1° les lois françaises;

2° La liberté de professer leur religion;

3° Leurs propriétés;

4° Les troupes, le gouverneur, l'intendant et tous les principaux fonctionnaires devaient être transportés en France aux frais de l'Angleterre.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

State in a simple sentence what the picture represents. It represents an old man feeding the birds.

Give the same information in a complex sentence. It represents an old man who is feeding the birds.

What is a complex sentence? A complex sentence is one composed of two or more clauses, one of which is principal and the other, or others as the case may be, subordinate.

How many clauses are there in the sentence: *It represents an old man who is feeding the birds.* There are two clauses.

Name each clause. The Principal clause is: It represents an old man; the subordinate clause is: who is feeding the birds.

State in a simple sentence what the picture represents, giving more details than in the first sentence. It represents an old man, sitting on a bench, feeding four birds.

Make the same statement in a complex sentence. It represents an old man, who is sitting on a bench and who is feeding four birds.

How many clauses are there in the last sentence? There are three.

Name each clause. Principal clause: It represents an old man; subordinate clauses: who is sitting on a bench; who is feeding the birds.

What are the birds? Are they eagles or crows? They are neither eagles nor crows, but I don't know what they are.

They are sparrows.

Where is the bench on which the old man is sitting? Is it in a house? I don't know where it is, but it is, not in a house.

It is in a square or a park.

What is a square, sir? Don't you know what a square is? why everybody knows what a square is? Evidently I am not everybody, because I don't know; besides if I knew it I would not ask.

A square is a four-sided piece of ground in a city or town with houses on at least three sides. Squares are generally provided with benches.

Make another simple sentence about the picture using the new information which you have obtained. It represents an old man sitting on a bench, in a square or a park, feeding four sparrows. Or: Sitting on a bench, in a square or a park, is an old man feeding four sparrows.

Where are the sparrows? They are on the ground.

Change the last simple sentence about the picture into a complex sentence by adding to it the statement of where the birds are. It represents an old man, sitting on a bench, in a square or a park, feeding four sparrows, which are on the ground.

Which is the principal clause? It represents an old sitting on a bench, in a square or a park, feeding four sparrows.

Give the subordinate clause. Which are on the ground. Where on the ground are the sparrows—are they close to the old man or far away from him? They are quite close to him.

Enlarge the last complex sentence by the addition of the information contained in: *They are quite close to him.* It represents an old man sitting on a bench, in a square or a park, feeding four sparrows, which are on the ground, quite close to him.

With what is he feeding the sparrows? He is feeding them with bread.

Is he giving them large pieces of bread, loaves of bread? No he is giving them small pieces, very small pieces, crumbs.

Once more enlarge the last complex sentence. It represents an old man sitting on a bench, in a square or a park, feeding four sparrows, which are on the ground, quite close to him, with crumbs of bread. *Or:* An old man, sitting on a bench, in a square or a park, is feeding, with crumbs of bread four sparrows, which are on the ground, quite close to him. *Or:* Sitting on a bench, in a square or a park, is an old man feeding crumbs of bread to four sparrows, which are on the ground, quite close to him.

With which hand is he feeding the sparrows? He is feeding them with the left hand.

Has he anything in his right hand? Yes has something in his right hand.

Why don't you say: Yes he has *anything* in his right hand instead of saying: Yes, he has *something* in his right hand"? I say *something* instead of anything because *something* is used in affirmative sentences, *anything* in interrogative sentences, and *nothing* in negative sentences.

What has he in his right hand? He has a piece of bread in his right hand.

You might say also that he has a slice of bread in his right hand.

Is the slice whole, or complete? No, it not whole, or complete. Why do you say it is not whole or that it is not a whole slice? I say it because I see that a part of it has disappeared.

What do you suppose has become of it? I suppose the man has feed it to the sparrows.

Why is the man feeding only crumbs to the sparrows, why does he not give them larger pieces? I suppose he knows the habits of sparrows, that if he gave them bigger pieces they would away fly with them and he would lose the company of his feathery friends.

What has the man on his knees? I think it is a newspaper.

On the newspaper what is there? There is another slice of bread on the newspapers.

Is the slice of bread on the newspaper whole? Yes it is whole.

What is the hardest part of the slice called? It is called the crust.

What is the inside part called? It is called the dough.

What does the man's face express? It expresses pleasure and satisfaction.

Why do you say that his face expresses pleasure and satisfaction? I say it because he is smiling at his featherd friends.

What is the old man's occupation? If you mean his occupation at the present moment I should say that he is a feeder of sparrows, but if you mean the occupation by which he earns his living, I confess I can't even make a guess at it.

Try to imagine something which he may be. Well perhaps he is a retired sailor, laborer, or workman, who is living with his children, and whose chief amusement, on fine days, is to sit on a bench in the square and feed the sparrows.

Why do you suppose him a sailor, laborer, or workman instead of a beggar, a loafer, a tramp, a lawyer, a doctor, a merchant, a millionaire? He is too well dressed and too generous with his bread to be a beggar, too respectable looking and too kind to the friendless sparrows to be either a loafer or a tramp; one look at his battered hat prevents me from classing him as a lawyer, a doctor, a merchant, or a millionaire.

Is there anything about his clothes that would make you think him something of a dude? No I don't see anything about his clothes that would make me think him something of a dude.

What do you notice about the lowest part of the legs of his trousers? I notice that they are turned up.

Well the bottom of the legs of man's trousers being turned up is one of the signs that the wearer of the garment is a high class dude.

But, sir, nearly all workmen wear their trousers that way. What you say is true, but why do workmen wear their trousers with the lowest part of the legs turned up? I suppose it is save them. You are perfectly right, that is the reason.

But, sir, why do dudes wear their trousers turned up; dudes as you know, sir, are not given to make a display of economy.

Again you are quite right, the dude's strong point is trying to show the world how extravagant he is.

Weil then, sir, what is the reason for the dude's strange behavior? The custom, it is said, was introduced into this country by the London dudes. In London it rains very frequently and many of the inhabitants of the big city wear their trousers turned up. London dudes, who came to this country, desirous of letting the people know that they were not from the backwoods went round with their trousers turned up and thus the public became aware that it was raining in London. Our native dudes imitated them, and now all fashionable tailors make trousers with the legs turned up, why, because it is raining in London.

I think you are joking, sir. No, I am very serious.

JOHN AHERN



Ma Préparation de Classe

ESQUISSES DE LEÇONS (*Cours élémentaire*)

HISTOIRE DU CANADA

MONSIEUR PLESSIS



MGR PLESSIS

Ce grand évêque patriote naquit à Montréal en 1763.

Il devint évêque de Québec en 1806 et archevêque en 1819.

Pontife à la fois loyal, ferme et prudent, Mgr Plessis sut gagner la confiance du gouvernement anglais, tout en défendant avec énergie les droits de ses compatriotes.

Il fut appelé au Conseil législatif en 1818.

Grâce à son influence, Mgr Plessis fit consentir le gouvernement anglais à l'érection de nouveaux évêchés à Kingston, à la Rivière-Rouge(1) et dans les provinces du Golfe.

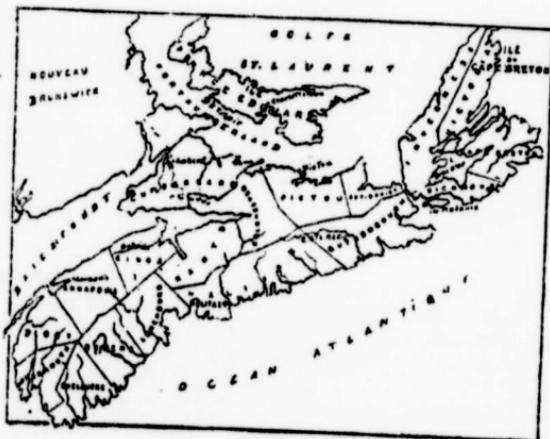
Prélat aussi distingué par l'éclat de ses talents que par l'élévation de ses vues et la fermeté de son caractère, il combattit victorieusement pour la liberté et les droits menacés de l'Église.

Le nom de Mgr Plessis mérite une place d'honneur à côté de celui du vénérable Mgr de Laval.

QUESTIONNAIRE.—En quelle année naquit Mgr Plessis?—En quelle année devint-il évêque de Québec?—Mgr Plessis sut-il défendre les droits de ses compatriotes?—Grâce à son influence, à quoi Mgr Plessis fit-il consentir le gouvernement anglais?—Mgr Plessis fut-il victorieux dans ses combats pour la liberté et les droits menacés de l'Église?

GÉOGRAPHIE

LA NOUVELLE-ÉCOSSE



CARTE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

(1) Aujourd'hui Saint-Boniface, Manitoba.

La Nouvelle-Écosse est bornée:

Au nord, par le détroit de Northumberland et par le golfe St-Laurent;

Au nord-est, au sud et au Sud-est, par l'océan Atlantique;

A l'ouest, par la baie de Fundy, et au nord-ouest, par le Nouveau-Brunswick.

Sa superficie est de vingt-deux mille milles carrés. La chaîne des monts Cobequid la parcourt en toute sa longueur.

La capitale de la Nouvelle-Écosse est Halifax, sur l'Atlantique.

La population de cette province est de 492,350 habitants. Sur ce nombre, on compte 135,000 catholiques, dont 50,000 de langue française.

La Nouvelle-Écosse est l'Ancienne Acadie fondée par les Français en 1604.

QUESTIONNAIRE.—Indiquez les bornes de la nouvelle-Écosse.—Quelle est la capitale de la Nouvelle-Écosse?—La population de cette province?—Combien de catholiques dans la Nouvelle-Écosse?—Quel nom portait autrefois la Nouvelle-Écosse?

LEÇON DE CHOSES

LES ARBRES



ÉRABLE A SUCRE

Les arbres sont l'ornement de la terre. Sans eux la nature serait triste et désolée. Nous devons donc conserver avec soin, tout en les exploitant avec intelligence, les immenses et belles forêts qui font la richesse de notre province. C'est aussi un devoir pour chacun de nous de semer ou de planter des arbres dans les endroits dénudés.

Les arbres sont des végétaux. Il y a dans un arbre différentes parties: les racines, le tronc, les branches, les feuilles. L'érable, le pin, le chêne, l'épinette, le hêtre, le merisier, le bouleau sont les arbres de notre pays.

L'ÉRABLE nous fournit sa jolie feuille, l'emblème de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Un brave patriote, M. Viger, a dit un jour en parlant de l'érable: "Cet arbre qui croît dans nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par la tempête, languit, en arrachant avec peine sa nourriture du sol qui le produit, mais bientôt il s'élançe, et devenu grand et robuste, il brave les orages et triomphe de l'aquilon(1) qui ne saurait plus l'ébranler. L'érable, c'est le roi de nos forêts, c'est l'emblème du peuple canadien-français."

(1) Expliquez ce mot.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

IX.—LES FINS DERNIÈRES

LE CHRÉTIEN CROIT QU'IL MOURRA, QU'IL
RESSUSCITERA, QU'IL SERA JUGÉ PAR DIEU
ET QU'IL IRA AU CIEL OU EN ENFER POUR
TOUJOURS.

Serons-nous toujours sur la terre?
Non, nous mourrons un jour.
Que deviendrons-nous en mourant?
Notre corps cessera de vivre, et notre âme
continuera de vivre seule.

Notre âme ne meurt donc pas avec notre corps?
Non, notre âme ne mourra jamais.

Où ira-t-elle à la mort?
Elle ira devant Dieu, qui la jugera sur le
bien et le mal qu'elle aura fait.

Que deviendra-t-elle encore?
Elle ira en paradis, en purgatoire ou en
enfer, selon ses mérites.

Quand nous serons morts, sera-ce pour toujours?
Non, nous ressusciterons à la fin du monde.
Qu'est-ce que cela veut dire?

Cela veut dire que nous reviendrons à la
vie pour ne plus jamais mourir.

Quand nous serons ressuscités, où trans-nous?
Nous irons subir le jugement de Dieu.

Pourquoi Dieu nous jugera-t-il?

Pour nous faire connaître à tout le monde et
pouvoir nous récompenser ou nous punir.

Quels sont ceux que Dieu récompensera?

Ceux qui seront morts en état de grâce.

Comment les récompensera-t-il?

En leur donnant son paradis, où ils seront
heureux avec Lui, toujours.

Quels sont ceux que Dieu punira?

Ceux qui seront morts en état de péché
mortel.

Comment les punira-t-il?

Il les précipitera dans le feu de l'enfer, où ils
brûleront avec les démons, toujours.

*Que faut-il donc faire pour vivre en bon chrétien
et gagner le ciel?*

Il faut craindre le péché et le fuir, et aimer
Dieu plus que toutes choses.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LE PÉTROLE

Le pétrole est une huile qu'on trouve dans
la terre. Il sert pour l'éclairage et même pour
le chauffage. Ce liquide brûle avec une belle
flamme blanche. Il prend feu très facilement.
C'est pourquoi l'on ne doit en faire usage
qu'en prenant de grandes précautions. Le
pétrole ne s'éteint pas avec de l'eau, mais
bien avec de la terre, du sable, des cendres.

EXERCICES.—1. *Il prend feu, il s'enflamme.—*

En faire usage, s'en servir.—Cendres, matières
qui restent après que le bois est brûlé.

2. Conjuguer les verbes au temps où ils
sont employés dans la dictée.

3. Trouver les noms et les adjectifs et en
donner le genre et le nombre.

4. Résumer oralement la dictée. Insister
sur les précautions à prendre pour éviter les
accidents, et sur les moyens d'éteindre le
pétrole.

II

LA FRANCHISE

La franchise est une qualité si aimable que
l'enfant qui reconnaît ses torts, qui s'accuse
lui-même de bonne grâce, désarme souvent la
sévérité. On a envie de lui pardonner quelque
chose; on se sent pour lui autant d'indulgence
que le menteur inspire d'aversion. Dites
toujours la vérité, mes enfants; cette habitude
contractée de bonne heure, vous suivra toute
votre vie et vous mettra en paix avec votre
conscience. Vous gagnerez en même temps

l'estime de tout le monde. Sachez bien qu'il n'y a pas pour l'honnête homme de plus grande jouissance que d'entendre dire: "Sa parole suffit, elle vaut un écrit".

QUESTIONS.—1. Que signifie le mot *oversion*.
2. Quel est le sens de l'expression *s'accuse de bonne grâce*?

3. Indiquer la nature et la fonction du mot *lui*, dans le passage: *on a envie de lui pardonner quelque chose*.

4. Dites comment est composé le mot *désarmer*, et donnez deux mots composés de la même manière.

5. Conjuguez le verbe *valoir*, au présent de l'indicatif.

RÉCITATION

ESPOIR EN DIEU

Espère, enfant, demain! et puis demain encore!
Et puis toujours demain! croyons dans l'avenir.
Espère! et chaque fois que se lève l'aurore,
Soyons là pour prier comme Dieu pour bénir!

Nos fautes, mon pauvre ange, ont causé nos
souffrances.

Peut-être qu'en restant bien longtemps à genoux
Quand il aura béni toutes les innocences,
Puis tous les repentirs, Dieu finira par nous!

V. HUGO

RÉDACTION

LETTRE D'HÉLÈNE A SA MÈRE

CANEVAS.—La mère d'Hélène a fait une visite à sa fille et lui a adressé de sévères mais justes reproches... A la suite de cette visite, Hélène a réfléchi... elle se repent... elle veut se corriger... Déjà il y a un mieux sensible... Elle espère une prochaine visite de sa mère... Finale pleine d'espoir et de repentir.

Chère maman,

J'ai bien pleuré après votre départ; jamais je ne vous avais vue si mécontente de moi! Je ne veux plus mériter de tels reproches et je suis bien résolue à vaincre cette vilaine paresse qui vous fait tant de peine et vous oblige à me priver de vos caresses. J'ai mieux su mes leçons ces jours derniers et

j'espère avoir une place un peu meilleure à la prochaine composition. Oh! si j'avais cette joie, vous viendriez me voir, n'est-ce pas, chère maman, j'ai tant besoin de votre baiser pour m'encourager!

Pardonnez-moi mes sottises passées et croyez, chère maman, à mon sincère désir de les réparer.

HÉLÈNE

Cours moyen

DICTÉES

I

EN REGARDANT LA NATURE

Si je regarde le ciel, la terre, la mer, les bois, les forêts, les prairies, toute la nature, je vois que le Créateur a tout disposé avec une admirable intelligence; le poisson qui nage a un corps dont toutes les parties sont admirablement faites pour la natation; l'oiseau qui vole a des ailes qui le soutiennent dans les airs; les insectes qui ont l'instinct de butiner dans les fleurs ont une trompe dont ils se servent pour aspirer le suc avec lequel plusieurs font du miel. Tout est construit avec une précision, un ordre, une beauté dont Dieu seul a le secret. Admirons cette belle nature, laquelle nous montre la puissance en même temps que la bonté du Créateur.

QUESTIONS DIVERSES.—Que désigne-t-on sous ce nom: la nature?—Que signifient ces expressions: *disposer quelque chose avec intelligence?—être soutenu dans les airs?—bâtiner dans les fleurs?—aspirer un suc?—construire avec précision, ordre et beauté?—avoir le secret, avoir l'instinct de... etc.*

Analyser les pronoms conjonctifs ou relatifs de la dictée, en indiquant le rôle qu'ils remplissent dans la phrase.

Trouver et épeler des noms en *on* comme *poisson*? (piston, crayon, leçon, raison, bâton, etc.)—d'autres noms ayant le même son final sans avoir la même orthographe? (bond, rond, fond, fonds, long, front, pont, etc.)—Trouver et épeler des mots de la famille de *suc* (sucre, sucer, sucrer, succion, sucrier, etc.).

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée.

2. Faire la liste des pronoms conjonctifs en indiquant leur genre, leur nombre et ceux qui servent pour les deux genres et les deux nombres.

3. (Revision). Copier les noms suivants en les faisant précéder ou suivre d'un adjectif indéfini. (Ne pas employer deux fois le même adjectif) : homme — personne, individu — enfant — ouvrier — femme — humain — personnage — assistants — élèves — serviteurs — les écoliers, etc.

I

CONSEILS AUX ENFANTS

La politesse, mes enfants, est le signe extérieur de la bonne éducation qu'on a reçue. Être poli est un premier devoir auquel on doit vous astreindre dans l'école et dans la famille. On rencontre parfois des enfants maussades qui négligent de saluer les personnes dignes de respect et qui ne répondent que par un honteux silence aux témoignages affectueux qu'ils reçoivent.

On en trouve aussi qui, dans leurs familles, n'obéissent qu'en murmurant et répondent parfois mal à leurs parents; de là, des plaintes et des reproches aux maîtres qui sont chargés de l'éducation de ces enfants. Prenez donc, mes amis, dès l'âge le plus tendre, l'habitude de la politesse.

Ne cherchez pas dans la timidité de vains prétextes pour vous en affranchir, car la timidité ne peut excuser un manquement, une faute. Soyez polis envers vos parents, vos maîtres, envers tout le monde.

RÉCITATION

DEVANT LA SAINTE-FACE

Face, que ma prière effleure,
Je vois tristement, à genoux,
Le sang que tu versas pour nous;
Et puisque tu pleures, je pleure.

Christ aux yeux baissés, j'attends l'heure
Du sacrifice amer et doux:
Qu'il soit douloureux entre tous,
Qu'il te console et qu'il demeure.

Regarde, ô Christ, et soutiens-moi!
Car ici même, devant toi,
L'immole un amour misérable.

Mais, pour que je sois moins tremblant,
Fais que ton image adorable
Reste seule en mon cœur sanglant.

PAUL HAREL

RÉDACTION

LE TRAVAIL

Écrivez à une amie pour l'encourager à travailler en classe, lui montrant les inconvénients de la paresse et les avantages du travail dans le présent et dans l'avenir.

CANEVAS.—1 But de cette lettre.—Conseils d'amie.—2. Louise n'aime pas le travail.—3. Inconvénients de la paresse.—4. Avantages du travail dans le présent et dans l'avenir.

S..., mars 1916.

Ma chère Louise,

1. Peut-être en lisant cette lettre vas-tu me qualifier d'amie grondeuse, car, il faut bien l'avouer, ce sont des reproches et des conseils que j'ai à t'adresser aujourd'hui. Sois sûre, pourtant, qu'ils seront la meilleure preuve de mon affection.

2. Il paraît, ma chérie, que tu as une grande inclination à la paresse: étude, couture, soins du ménage, tout travail te rebute. A quoi cela tient-il? Assurément, à ce que tu n'as jamais réfléchi aux inconvénients de l'oisiveté et aux avantages du travail.

3. Étudions-les ensemble, veux-tu? La paresse, ma bonne Louise, est bien nommée "la mère de tous les vices", elle les entraîne tous après elle; car, pour un démon qui tente l'homme occupé, dix s'attaquent à l'oisif, lui suggèrent mille pensées mauvaises, le portent à la désobéissance, à l'amour du bien-être, du plaisir acquis sans peine et, pour cela, au vol, au crime même. La paresse est la pourvoyeuse des prisons. Mais sans aller aussi loin, innombrables sont les maux dont elle est la source: l'ignorance, l'ennui, le dégoût de toute chose sérieuse, le manquement à tous les devoirs, la dégradation intellectuelle et morale et jusqu'à la perte de la santé: l'oisiveté est pour le corps ce que la rouille est pour le fer; elle le détruit lentement mais sûrement.

4. Bien différents sont les fruits du travail. Avec lui se développent nos facultés et le corps même gagne en vigueur. Par l'étude, on acquiert une foule de connaissances qui ornent la mémoire, élèvent le cœur, inclinent au bien la volonté et sont pour le présent et l'avenir une source de jouissances utiles et agréables.

Aujourd'hui, tu travailles pour préparer ta position; plus tard; on vit honnêtement du produit de son labeur, et la satisfaction de la conscience, la paix de l'âme sont la première récompense des efforts qu'il a coûtés.

Ainsi donc, chère Louise, plus de négligence. Remplis tes devoirs avec courage, mets-toi résolument à l'œuvre, le premier pas seul est difficile.

Dans l'espoir que tu profiteras bien de ces quelques réflexions, je t'embrasse affectueusement.

MARTHE L...

Cours supérieur

DICTÉES

BELLE-ISLE

Belle-Isle est la sentinelle canadienne qui barre le chemin à l'Atlantique; sa longueur est de neuf milles et demi; elle court dans l'E.-N.-E. (est-nord-est) et sa largeur est de trois milles. Elle est montagneuse, complètement dénudée, couverte *ça et là* de mousses, de lichens (prononcez likèn'), rarement d'un gazon maigrelet, et ne produit que la caneberge (atoca), la ronce et une baie que l'on nomme pomme de terre. La plus grande hauteur de l'île est de sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et le commandant Orlebar, de la marine anglaise, en l'explorant, a trouvé qu'elle est composée de granit alternant avec de l'ardoise et de l'argile. Une multitude d'étangs et de petits lacs se sont creusé un lit sur ces cimes; le gardien m'a assuré qu'il y avait plus de cinquante lacs à part des puits. Plusieurs ont vingt brasses et on y pêche de petites truites. Sur les bords du premier que nous rencontrons, nous voyons deux enclos palissadés avec des débris de naufrages. De chétifs légumes s'y

cachent pour croître, ce que, du reste, ils se chargent de faire le plus paresseusement du monde; rarement ils viennent à maturité. Dans les tourbières, on trouve des andouillers d'élan. Le gardien assure qu'ils sont à fleur de terre et que depuis qu'il habite l'île, il en a détéré plus de deux cents. En 1875, un caribou passa l'été ici; il était venu sur la glace. Les renards et les fauves traversent ainsi quelquefois. Ils sont attirés par l'odeur du sang et des dépouilles de loups-marins. On fait au printemps consommation de la chair de ces amphibiens. Il faut la faire dégorger dans de l'eau tiède, puis la laisser tremper pendant deux ou trois jours afin de lui faire perdre son goût huileux.

FAUCHER DE SAINT-MARICE
(Lois du pays).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Belle-Isle*: dans ce nom propre, *isle* a conservé l'ancienne orthographe, l'accent circonflexe de *île* indique que *s* a été supprimé.—*milles*: rappelez les remarques au sujet de ce mot: *mille*: adjectif, et mille nom de mesure.—*demi*: ne s'accorde qu'en genre lorsqu'il est adjectif et placé après.—*Ça et là*: que signifie le mot *ça* dans cette expression? il signifie *ici*. Ne pas le confondre avec *ça* abréviation de *cela* dans le langage familier: donnez-moi *ça* (cette chose-ci).—*hauteur*: donnez l'homonyme: *auteur*, celui qui a fait une chose; donnez un synonyme: *altitude*, le degré d'élévation.—*se sont creusé*: justifiez l'orthographe de *creusé*: son complément direct est après (*un lit*), l'auxiliaire être est mis pour avoir; ont creusé un lit à eux, pour eux.—*brasses*: terme de marine, mesure d'environ cinq pieds.—*de petites truites*: qu'est-ce que le mot *de*? un article partitif, ou plutôt indéfini, indiquant... ici l'idée de pluralité. Otez le mot *petites*, il faudra dire: on y pêche des truites.—*maturité*: état des fruits mûrs, bons à manger.—*andouillers*: espèces de petites cornes qui viennent au bois du cerf, de l'élan.—*à fleur de terre*: presque au niveau de la terre. On dit de même *à fleur d'eau*, presque à la surface de l'eau.—*quelquefois*: pourquoi en un seul mot? On ne veut pas dire ici plusieurs fois, mais de temps en temps, parfois.—*amphibiens* vient de deux mots grecs et signifie *qui a deux vies*, ou mieux qui vit dans deux éléments. Citez des amphibiens: la grenouille, le castor, l'hippopotame, le loutre, etc.



(Voir "Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle" au chapitre
de la Méthodologie)

On peut exercer les élèves à chercher les homonymes et les synonymes de mots choisis dans la diétée.

Exemples: *Mer*, homonymes, *mère*, *maire*; synonyme, *océan*:

On y *pêche*, homonyme, *pêche fruit*; synonyme, on y *prend*.

Chair, homonymes, *cher*, *chère*, *chaire*; synonyme, viande; etc.

ANALYSE

Sur le bord du premier lac que nous rencontrons, nous voyons deux enclos palissadés avec des débris de naufrages.

Deux propositions: une principale et une complétive déterminative.

PRINCIPALE: Nous voyons, sur le bord du premier lac, deux enclos palissadés avec des débris de naufrages.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *lac*: que nous rencontrons.

1. Dans la principale on a:

Nous sujet,

Voyons verbe,

enclos compl. direct de *voyons*.

Bord complément circonstanciel de *voyons*.

Sur: préposition qui amène le complément *bord*.

Lac: complément déterminatif de *bord*, amené par la préposition *de* renfermée dans l'article *du*.

palissadés: qualificatif de *enclos*.

Avec: préposition qui amène le complément déterminatif de *palissadés*: *palissadés* avec quoi? avec des débris...

Dans la complétive:

Nous, sujet;

Rencontrons, verbe;

Que, complément direct.

Le pronom conjonctif (ou relatif) *que* remplace *lac*. Ce pronom joue à la fois le rôle de remplaçant du nom (*lac*), c'est pourquoi il est pronom; et le rôle de conjonction qui rattache la complétive au mot complété; c'est pourquoi on appelle ce pronom conjonctif.

II

UNE MATINÉE A OXFORD

Les vieux murs, les pierres rongées par la pluie souriaient au soleil levant. Une lumière

jaune se posait sur les dentelures des murailles, sur les festons des arcades, sur le feuillage éclatant des lierres. Les roses grimpautes, les chèvrefeuilles montaient le long des meneaux et leurs corolles tremblaient et luisaient au souffle léger de l'air. Les jets d'eau murmuraient dans les grandes cours silencieuses; la charmante ville sortait de la brume matinale aussi parée et aussi tranquille qu'un palais de fées, et sa robe de molle vapeur rose, semblable à une jupe ouvragée de la Renaissance, était bosselée par une broderie de clochers, de cloîtres et de palais, chacun encastré dans sa verdure et dans ses fleurs. Les architectures de tous les âges mêlaient leurs ogives et leurs trifles, leurs statues et leurs colonnes. Le temps avait fondu leurs teintes: le soleil les unissait dans sa lumière et la vieille cité semblait un écriin où tous les siècles et tous les génies avaient pris soin tour à tour d'apporter et de ciseler leurs joyaux.

Au dehors, la rivière coulait à plaines bords en larges nappes d'argent reluisantes; les prairies regorgeaient de hautes herbes; les boutons d'or, les reines des prés par myriades, les graminées penchées sous le poids de leurs têtes grisâtres, les plantes abreuvées par la rosée de la nuit, avaient pullulé dans la riche terre plantureuse. Il n'y a pas de mots pour expliquer cette fraîcheur de teintes et cette abondance de sève. Autour d'elles, des arbres énormes, vieux de quatre siècles, allongeaient leurs files régulières et j'y trouvais une nouvelle trace de ce bon sens pratique qui a accompli des révolutions sans commettre des ravages, qui a conservé ses arbres comme sa constitution, qui seul aujourd'hui entre tous les peuples jouit non seulement du présent, mais encore du passé.

TAINÉ

RÉCITATION

MÉDITATION RELIGIEUSE

L'épine et la prière en union étroite
Sur votre front divin ont toujours resplendi;
Souvenez-vous de nous dans votre paradis!
Permettez aux larrons d'implorer votre droite.

Je vous revois, Seigneur, à ce bois suspendu;
Comme au jour du trépas votre tête inclinée
Semble nous dire encore: "La faute est pardonnée
Tout mon sang à grands flots pour elle est [née,
[répandu".

Lorsque le vent s'émeut au faite de tes arbres,
Gethsémani, Gethsémani, que dit le soir ?
Que dit le souvenir aux âpres rochers noirs ?
Que dit l'écho des nuits à tes marches de marbre.

Que partout on te loue, et partout on te prie,
Et que ton nom grandisse en l'univers entier !
Honsanna ! Gloire à toi, doux fils du Charpentier
Honsanna ! Gloire à toi, fils de sainte Marie !

Le Mont des Oliviers but tes sueurs de sang,
Et ton âme a vaincu les affres d'agonie ;
Et tu sauvas des morts par ton divin génie,
Tu soutins des blessés qui mouraient,
[lanquissants !]

O Jésus ! vers les cœurs qui vous jettent l'offense,
Tournez votre regard pour les rendre meilleurs,
Et notre humanité, gémissante aux malheurs,
Convoitera le ciel d'où lui vient l'espérance !

Ah ! je t'aime Jésus mourant sur le calvaire !
Ah ! je t'aime Jésus attaché sur ta croix,
Hué par le grand Prêtre, à la merci des rois !
Je te prie, ô Jésus, dans ta sainte misère !

Pardon, Jésus, pardon pour l'homme tourmenté !
Pardon, Jésus, pardon pour le pauvre qui passe !
Soutenez les larrons que la misère enlasse !
Souvenez-vous de nous dans votre éternité !

LOUIS-JOSEPH DOUCET

COMPOSITION

L'ÉGOÏSME

Vous avez un frère (*plus jeune que vous*)
qui ne songe qu'à lui, qui rapporte tout à lui.
Vous lui écrivez pour lui montrer la laideur
de l'égoïsme et ses funestes effets. Vous l'engagez
à combattre ce défaut en lui indiquant le
meilleur moyen de le vaincre : "Aimer les autres
et s'oublier pour eux".

M. . . , 19 février 1916.

Mon cher Albert,

Tu vas trouver sous ce pli, avec un bon de
poste de une piastre, un long sermon à l'adresse

des jeunes collégiens qui, ayant épuisé leur
bourse en satisfactions purement personnelles,
sont obligés de faire appel à leur grande sœur
pour une souscription en faveur de malheureux
incendiés.

Remontant de l'effet à la cause, j'ai dû
m'avouer tout bas, que mon petit Albert avait
une tendance à . . . l'égoïsme. Le voici donc
écrit ce vilain mot. Ce n'est pas sans peine,
je te l'assure ; mais, comme je t'aime de toute
l'affection d'une sœur aînée, je me fais un devoir
de te signaler le mal naissant en te donnant
les moyens de le combattre.

L'égoïsme est le défaut qui porte à ne songer
qu'à soi, à se satisfaire en tout et pour tout,
à se donner le plus de jouissances possible. Il
n'en est peut-être pas de plus dangereux pour
l'esprit et pour le cœur, de plus funeste dans
ses résultats.

L'égoïste a pour devise : Tout pour moi,
rien pour les autres. Il se considère comme le
terme de tout ce qui l'entoure. Il ne se gêne
en rien, ne se prive de rien, s'imagine que tout
doit s'incliner devant sa volonté et condescendre
à ses désirs. Encore s'il donnait aux autres
autant qu'il en reçoit ! Mais non ; "jour" est
son seul mobile ; pour tout ce qui le touche
point, son cœur est de glace, et si, par hasard,
il fait quelque bien, on p ut être sûr qu'il ne
lui en coûte aucun sacrifice, ni de son néces-
saire, ni de son superflu.

Son superflu ! mais il n'a jamais assez.
Plus il possède, plus il souhaite ; ses besoins
croissent avec son défaut qui, insatiable
grandit à mesure qu'il lui accorde davantage.

Bientôt son cœur se dessèche et son intelli-
gence s'amoindrit par l'étroitesse des idées
dans lesquelles il se renferme : l'univers, c'est son
moi, il ne voit rien au-delà. C'est un parasite
dans la société au bien de laquelle il ne contri-
bue pas. Le poète a dit vrai :

"Ce n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi"

Crois-tu qu'un tel homme puisse être l'objet
de l'estime ou de l'affection ? Non, certes, on
le méprise souverainement ; on s'en éloigne,
on l'abandonne à ses seules ressources : il n'a
tendu la main à personne : vienne le malheur,
personne ne lui tendra la main ; on se sert
envers lui de la mesure dont il s'est servi.
C'est justice.

N' est-il pas vrai, cher petit frère, que tu ne
voudrais pas qu'on pût dire un jour de toi que
tu es un égoïste ? Eh bien, si tu suivais la pente

sur laquelle tu glisses insensiblement sans t'en apercevoir, tu ne tarderais pas à remarquer en toi les progrès effrayants du défaut contre lequel je te mets en garde. Il est temps de réagir.

Tu reçois de l'argent pour tes menus plaisirs; aussitôt tu le dissipes en friandises, en objets futiles, et lorsque l'occasion se présente de soulager quelque infortune, ta bourse est vide. Égoïsme cela; un bon cœur ferait d'abord la part des pauvres.

Tes camarades te demandent-ils un service? Tu t'esquives aussitôt; cela est impossible. Il faudrait t'imposer un surcroît de travail, une légère privation et la gêne te ait peur. Égoïsme encore.

Tu joues et tu prétends imposer tes goûts partout, tu choisis la meilleure place ou la meilleure part... Après cela, il n'est pas étonnant que tu te plaines de n'avoir aucun ami. Virgile a dit: "Si tu veux être aimé, aime".

Or, mon cher enfant, aimer les autres, c'est s'oublier pour eux; c'est faire à leurs

goûts le sacrifice de ses goûts, être désintéressé, serviable et complaisant. Il faut oublier ses propres ennuis pour consoler le camarade dans la peine et lui faire part de ce qui peut le rendre heureux. En un mot, il faut être bon.

Car, vois-tu, cher petit frère, la bonté c'est la grande ennemie de l'égoïsme. En elle se résument tous les divins préceptes de l'Évangile. Elle est la fleur de charité qui embaume nos moindres actions et les rend méritoires pour le ciel en nous gagnant, dès cette vie, tous les cœurs.

Mais tu m'as comprise, j'en suis sûre, cher petit frère, et tu me pardonneras cette lettre bien séricuse. Si ta clairvoyante sœur découvre en toi jusqu'aux moindres germes des défauts, c'est qu'elle te veut parfait en t'aimant de tout son cœur.

M. L.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Une famille composée de 8 personnes gagne \$17.52 par jour et travaille 304 dans l'année; à la fin de l'année on met \$240. à la Caisse d'épargne sur la tête de chacun de ses membres. On demande à combien s'est élevée la dépense journalière?

Solution: $\$17.52 \times 304 = \$5326.08.$

$\$240 \times 8 = \1920 , la somme totale mise à la Caisse d'épargne.

$\$5326.08 - \$1920 = \$3406.08$, la dépense annuelle.

$\$3406.08 \div 365 = \9.33 , la dépense journalière. *Rép.*

2. On veut acheter une égale quantité de sucre et de café pour \$1433.16. Le sucre vaut \$0.08 la livre et le café \$0.46. Combien en aura-t-on de l'un et de l'autre?

Solution: $\$0.08 + \$0.46 = \$0.54$ pour une livre de sucre et une livre de café.

$\$1433.16 \div \$0.54 = 2654$ livres de café et 2654 livres de sucre. *Rép.*

3. Une fabrique occupe 432 ouvriers à \$1.36 par jour; 287 à \$2.74 et 196 à \$3.28. Quelle somme faut-il pour solder leur compte à la fin de chaque mois de 25 jours de travail ?

Solution: $\$1.36 \times 432 = \587.52 , gain des 432 ouvriers dans 1 jour.

$\$2.74 \times 287 = \786.38 , gain des 287 ouvriers dans 1 jour.

$\$3.28 \times 196 = \642.88 , gain des 196 ouvriers dans 1 jour.

$\$587.52 + 786.38 + \$642.88 = \$2016.78$ le total des salaires pour 1 jour.

$\$2016.78 \times 25 = \50419.50 , le total des salaires pour 25 jours. *Rép.*

4. Une personne veut acheter 2552 livres de beurre; elle en trouve 550 livres à \$0.27; 1104 livres à \$0.31 et le reste à \$0.36. On demande la dépense totale et le prix moyen de la livre.

Solution: $2552 - (550 + 1104) = 2552 - 1654 = 898$ livres, le reste

$\$0.27 \times 550 = \148.50 .

$\$0.31 \times 1104 = 342.24$.

$\$0.36 \times 898 = 323.28$.

$\$148.50 + \$342.24 + \$323.28 = \814.02 , la dépense. totale. *Rép.*

$\$814.02 \div 2552 = \0.319 ou $\$0.32$, le prix moyen. *Rép.*

5. Une marchande d'oranges en a reçu trois caisses; la première en contenait 14 douzaines; la seconde 10; la troisième 8. Dans le déballage, elle trouve 24 oranges gâtées. A quel prix doit-elle vendre l'orange saine de manière à gagner \$0.02 sur chacune, si elle a déboursé \$5.76 pour l'achat des trois caises ?

Solution: $14 \text{ douzaines} + 10 \text{ douzaines} + 8 \text{ douzaines} = 32 \text{ douzaines}$, quantité achetée.

$32 \text{ douzaines} - 2 \text{ douzaines} = 30 \text{ douzaines}$ quantité vendue.

$30 \text{ douzaines} = 360 \text{ oranges}$, qui ont coûté \$5.76.

$\$5.76 \div 360 = \0.016 , le prix coûtant d'une orange.

$\$0.016 + \$0.02 = \$0.036$ le prix de vente d'une orange. *Rép.*

6. Un tailleur se charge de fournir les habits des 195 élèves d'un pensionnat. L'étoffe lui coûte \$2808; la façon \$1.80 par habit. Combien doit-il vendre l'habit pour gagner \$429 ?

Solution: $\$1.80 \times 195 = \351 , coût de la façon des 195 habits;

$\$2808 + \$351 + \$429 = \3588 , le prix de vente des 195 habits;

$\$3588 \div 195 = \18.40 , le prix de vente d'un habit. *Rép.*

7. Les 100 livres de farine valent \$3; on demande d'après cela combien un boulanger doit vendre la livre de pain, en admettant que le sac de farine de 157 livres produise 204 livres de pain, et que la rétribution du boulanger pour la fabrication de cette quantité, soit de \$1.224 ?

Solution: $\$3 \div 100 = \0.03 , le prix d'une livre de farine $\$0.03 \times 157 = \4.71 , le coût de 157 livres de farine.

La farine dans 204 livres de pain coûte \$4.71.

La fabrication de 204 livres de pain coûte \$1.224.

204 livres de pain coûtent \$4.71 + \$1.224 = \$5.934.

$\$5.934 \div 204 = \0.029 ou \$0.03 la livre. *Rép.*

8. Un mouton coûte 15 fois moins qu'un bœuf; un bœuf et un mouton ont été payés \$112 ensemble. Quel est le prix du bœuf?—du mouton?

Solution: Mettons \$1 pour le prix du mouton alors \$15 pour celui du bœuf et $\$1 + \$15 = \$16$ le prix des deux.

Sur chaque \$16 en \$112 il y aura \$1 pour le prix du mouton et \$15 pour celui du bœuf.

$\$112 \div \$16 = 7$ fois.

$\$1 \times 7 = \7 le prix du mouton. *Rép.*

$\$15 \times 7 = \105 le prix du bœuf. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. On nous demande la solution du problème suivant: Un cultivateur a vendu les $\frac{2}{3}$ des $\frac{5}{8}$ de son grain; il a encore 30 boisseaux de plus que les $\frac{1}{3}$ de sa récolte. Combien avait-il de boisseaux?

Solution: $\frac{2}{3}$ des $\frac{5}{8}$ = $\frac{5}{12}$ de sa récolte.

Il a encore les $\frac{1}{3}$, c'est-à-dire les $\frac{8}{12}$ de sa récolte et de plus 30 boisseaux.

Comme il a vendu les $\frac{5}{12}$ de sa récolte, il lui reste $\frac{12}{12} - \frac{5}{12} = \frac{7}{12}$ de sa

récolte. Ainsi $\frac{1}{12}$ de sa récolte = ce qui lui reste $\frac{8}{12}$ de sa récolte + 30 boisseaux.

Donc $\frac{1}{12}$ de sa récolte - $\frac{8}{12}$ de sa récolte = 30 boisseaux.

$\frac{3}{12}$ de sa récolte = $\frac{1}{4}$ de sa récolte = 30 boisseaux.

$\frac{3}{8}$ de sa récolte = $30 \times 6 = 180$ boisseaux. *Rép.*

2. Une barrique est aux $\frac{3}{4}$ pleine d'huile; on en retire une première fois les $\frac{5}{7}$ de cette huile, une deuxième fois on en retire les $\frac{9}{11}$ de ce qui reste. Enfin ce qui reste au fond de la barrique est vendu \$1.80. La chopine d'huile se vend \$0.30. Quelle est la capacité de la barrique en gallons? Combien de gallons d'huile contenait-elle?

Solution: Ayant retiré les $\frac{5}{7}$ de l'huile dans la barrique, il reste les $\frac{2}{7}$ du contenu.

Le contenu était les $\frac{3}{4}$ de la capacité de la barrique, il reste donc les $\frac{3}{4}$ des $\frac{2}{7}$ de la capacité = $\frac{3}{14}$ de la capacité.

Ayant retiré les $\frac{9}{11}$ du reste, c'est-à-dire les $\frac{9}{11}$ des $\frac{3}{14}$ de la capacité il reste les $\frac{2}{11}$ des $\frac{3}{14}$ = $\frac{3}{77}$ de la capacité.

$\$1.80 \div \$0.30 = 6$ chopines d'huile, le dernier reste.

$\frac{3}{77}$ de la capacité = 6 chopines.

$\frac{1}{77}$ de la capacité = $\frac{2}{3}$.

$\frac{1}{77}$ de la capacité = $\frac{2}{3} \times 77 = 2 \times 77 = 154$ chopines.

$154 \div 8 = 19\frac{1}{4}$ gallons, capacité de la barrique.

$\frac{3}{4}$ de $19\frac{1}{4}$ = $\frac{3}{4}$ de $7\frac{1}{4}$ = $\frac{23\frac{1}{4}}{1\frac{1}{4}} = 14\frac{7}{8}$ gallons d'huile à l'origine. *Rép.*

3. Un marchand achète une pièce de toile de 98 verges de long. Il en vend les $\frac{3}{4}$ à raison de \$0.35 la verge, les $\frac{2}{5}$ du reste à raison de \$0.36 et le reste à \$0.37. Il a réalisé ainsi un bénéfice de \$6.60. Combien avait-il payé la verge de cette toile ?

Solution: $\$0.35 \times \frac{3}{4}$ de 98 = $\$0.35 \times \frac{3}{4}$ de 49 = \$25.725.

$\frac{1}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4}$ le 1er reste.

$\$0.36 \times \frac{2}{5}$ de $\frac{1}{4}$ de 98 = $\$0.09 \times \frac{2}{5}$ de 98 = \$3.528.

$\frac{1}{4} \times \frac{3}{5} = \frac{3}{20}$ le 2e reste.

$\$0.37 \times \frac{3}{20}$ de 98 = $\$0.37 \times \frac{3}{20}$ de 49 = \$5.439.

\$25.725 + \$3.528 + \$5.439 = \$34.692, le prix de vente des 98 verges.

\$34.692 - \$6.60 = \$28.092, le coût des 98 verges.

\$28.092 \div 98 = \$0.286, prix d'une verge. *Rép.*

4. Pour l'exécution d'un ouvrage, un particulier emploie 3 ouvriers. Le premier pourrait enlever l'ouvrage en 5 jours 6 heures, le deuxième en 7 jours 5 heures, le troisième en 8 jours 4 heures (la journée de travail est de 10 heures). Le premier travail seul pendant 2 jours 4 heures, puis les trois travaillent simultanément. Au bout de combien de temps le travail sera-t-il achevé ?

Solution: Le premier met 5 jours 6 heures = 56 heures à faire tout l'ouvrage.

Le 2e met 7 jours 5 heures = 75 heures à faire tout l'ouvrage.

Le 3e met 8 jours 4 heures = 84 heures à faire tout l'ouvrage.

Dans 1 heure le premier fait $\frac{1}{56}$ de l'ouvrage.

Dans 1 heure le deuxième fait $\frac{1}{75}$ de l'ouvrage.

Dans 1 heure le troisième fait $\frac{1}{84}$ de l'ouvrage.

Le premier travaille seul pendant 2 jours 4 heures, c'est-à-dire pendant 24 heures; dans ces 24 heures il fait 24 fois $\frac{1}{56}$ de l'ouvrage = $\frac{24}{56}$ = $\frac{3}{7}$ de l'ouvrage.

$\frac{7}{7} - \frac{3}{7} = \frac{4}{7}$ de l'ouvrage.

Les trois ouvriers travaillant ensemble font les $\frac{4}{7}$ de l'ouvrage.

$\frac{1}{56} + \frac{1}{75} + \frac{1}{84} = \frac{75 \times 56 \times 50}{42000} = \frac{1810}{42000}$ de l'ouvrage, ce que les trois font dans 1 heure.

$\frac{1810}{42000}$ de l'ouvrage = 1 heure.

$\frac{1}{42000}$ de l'ouvrage = $\frac{1}{181}$ d'heure.

$\frac{42000}{42000}$ de l'ouvrage = $\frac{1}{181} \times 42000 = \frac{42000}{181}$ d'heure.

$\frac{7}{7}$ de l'ouvrage = $\frac{42000}{181}$ d'heure.

$\frac{1}{7}$ de l'ouvrage = $\frac{42000}{181 \times 7} = \frac{6000}{181}$ d'heure.

$\frac{4}{7}$ de l'ouvrage = $\frac{6000}{181} \times 4 = \frac{24000}{181}$ d'heure = $13\frac{47}{181}$ d'heure =

$13\frac{47}{181} \div 10 = 1$ jour $\frac{59}{181}$ *Rép.*

$\frac{3}{5}$ de la part de la 1ère = 2 fois $\frac{4}{7}$ de la seconde = $\frac{8}{7}$ de la part de la seconde.

$\frac{3}{5}$ de la part de la 1ère = $\frac{8}{7}$ de la part de la seconde.

$\frac{1}{5}$ de la part de la 1ère = $\frac{8}{7 \times 3}$ de la part de la seconde.

$\frac{6}{8}$ de la part de la 1ère = $\frac{8 \times 5}{7 \times 3} = \frac{40}{21}$ de la part de la seconde.

La part de la seconde $\frac{21}{40}$ de la part de la seconde.

La part de la première = $\frac{40}{21}$ de la part de la seconde.

$\frac{21}{31}$ de la 2de + $\frac{40}{21}$ de la 2de = $\frac{61}{21}$ de la 2de = les 2 parts = \$18300.

$\frac{31}{21}$ de la 2de = $\frac{18300 \times 21}{61} = \300 .

$\frac{21}{31}$ de la 2de = $\$300 \times 21 = \6300 , la part de la 2de. *Rép.*

$\frac{40}{21}$ de la 2de = $\$300 \times 40 = \12000 la part de la 1ère. *Rép.*

8. Un marchand achète un lot de moutons à 3 prix. Il a payé le $\frac{1}{3}$ à raison de \$4.20 la tête, les $\frac{2}{5}$ à raison de \$3.80, et le reste à raison de \$3. Il revend le tout pour la somme de \$334.80 et gagne ainsi $\frac{1}{8}$ du prix d'achat. De combien de moutons se composait le lot ?

Solution: $\frac{1}{3}$ à \$4.20 par tête = le $\frac{1}{3}$ de \$4.20 = \$1.40 par tête sur tout le lot.

$\frac{2}{5}$ à \$3.80 par tête = les $\frac{2}{5}$ de \$3.80 = $2 \times \$0.76 = \1.52 par tête sur tout le lot.

$$\frac{1}{3} + \frac{2}{5} = \frac{5}{15} + \frac{6}{15} = \frac{11}{15}.$$

$$\frac{15}{15} - \frac{11}{15} = \frac{4}{15}, \text{ le reste.}$$

$\frac{4}{15}$ à \$3 par tête = les $\frac{4}{15}$ de \$3 = $4 \times \$0.20 = \0.80 , par tête sur tout le lot.

$\$1.40 + \$1.52 + \$0.80 = \3.72 , le prix moyen des moutons par tête.

$\frac{5}{6}$ du prix d'achat + $\frac{1}{6}$ du prix d'achat = $\frac{6}{6}$ du prix d'achat = \$334.80.

$\frac{1}{6}$ du prix d'achat = $334.80 \div 6 = \$55.80$.

$\frac{5}{6}$ du prix d'achat = $\$55.80 \times 5 = \279.00 .

$\$279 \div \$3.72 = 75$ moutons. *Rép.*

Solution par supposition: Soit 15 le nombre de moutons (15 se divise exactement par 3, par 5 et par 15).

$\frac{1}{3}$ de 15 = 5; 5 moutons à \$4.20 = \$21.

$\frac{2}{5}$ de 15 = 6; 6 moutons à \$3.80 = 22.80.

$\frac{4}{15}$ de 15 = 4; 4 moutons à \$3 = 12.

Le prix de 15 moutons = \$55.80.

Il y avait autant de fois 15 moutons dans le lot qu'il y a de fois \$55.80 dans \$279.

$$\$279 \div 55.80 = 5.$$

$15 \times 5 = 75$ moutons. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1 On nous demande la solution du problème suivant: On vend une marchandise avec un bénéfice de 11%. Si le bénéfice avait été 11% du

prix de vente, on aurait gagné \$18.15 de plus. Trouvez les prix d'achat et de vente.

Solution: Soit \$1 le prix d'achat; alors \$1.11 le prix de vente et \$0.11 le bénéfice sur le prix d'achat.

$1.11 \times 0.11 = \$0.1221$, le bénéfice qui aurait été réalisé si le 11% eut été calculé sur le prix de vente.

$0.1221 - 0.11 = 0.0121$ l'augmentation de bénéfice sur des marchandises coûtant \$1.

$18.15 \div 0.0121 = \$1500$ le prix d'achat. *Rép.*

$\$1500 \times 0.11 = \165 , le bénéfice.

$\$1500 + \$165 = \$1665$, le prix de vente. *Rép.*

2. Quelle somme une maîtresse de pension qui a 52 personnes à nourrir doit-elle consacrer à l'achat de la viande nécessaire? L'on sait qu'il faut 6 onces de viande par personne, mais que la cuisson fait perdre 35% en poids à la viande. La viande est payée \$0.32 la livre.

Solution: $6 \times 52 = 312$ onces de viande cuite.

$1 - 0.35 = 0.65$, ce qui reste d'une once de viande après la cuisson.

$312 \div 0.65 = 480$ onces, quantité qu'il faut acheter.

$480 \text{ onces} \div 16 = 30$ livres.

$\$0.32 \times 30 = \9.60 . *Rép.*

3. Le même jour les actions du chemin de fer A rapportant \$12 sont à \$248, et celles du chemin de fer B rapportant \$11.60 sont à \$188. Quelle est la valeur la plus avantageuse, et, si l'acheteur en prend pour \$6720, quel revenu se fera-t-il?

Solution: $12 \div 248 = 0.048387 = 4\frac{2}{3}\frac{1}{3}\%$, ce qui rapporte le placement de \$1 dans les actions du chemin de fer A.

$\$11.60 \div 188 = 0.061702 = 6\frac{1}{4}\frac{1}{7}\%$, ce que rapporte \$1 placée dans les actions du chemin de fer B. La valeur la plus avantageuse. *Rép.*

$\$6720 \times 0.0617 = \414.64 , le revenu. *Rép.*

4. On a payé \$18.27 une balle de café vert pesant 100 livres. La torréfaction fait perdre au café 28% de son poids. On demande combien il faut revendre la livre de café torréfié pour gagner quand même 18% sur le prix d'achat.

Solution: $100 - 28 = 72$ livres ce qui reste du café, après la torréfaction.

$\$18.27 \times 0.18 = \$3.2886 = \$3.29$ le bénéfice.

$\$18.27 + \$3.29 = \$21.56$, le prix de vente des 72 livres de café torréfié.

$\$21.56 \div 72 = \$0.299 = \$0.30$ la livre. *Rép.*

5. Les mises de trois associés dans une entreprise faisaient un total de \$5600. On sait qu'ils ont gagné en tout \$840, que le premier a gagné \$240, le deuxième \$450, le troisième \$150. Trouvez leurs mises.

\$840 de bénéfice proviennent d'un capital de \$5,600.

\$240 de bénéfice proviennent d'un capital ?

$$\frac{5600 \times 240}{840} = \$200 \times 8 = \$1600, \text{ la mise du premier. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{5600 \times 450}{840} = \$200 \times 15 = \$3000, \text{ la mise du 2e. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{5600 \times 150}{840} = \$200 \times 5 = \$1000, \text{ la mise du 3e. } \textit{Rép.}$$

Autre solution: Le 1er a perdu \$240 sur \$840 = $\frac{240}{840} = \frac{2}{7}$ du tout; donc il devait posséder $\frac{2}{7}$ de tout le capital, c'est-à-dire $\frac{2}{7}$ de \$5600 = $2 \times 800 = 1600$. *Rép.*

Le 2e a perdu \$450 sur \$840 = $\frac{450}{840} = \frac{15}{28}$ du tout; donc il devait posséder $\frac{15}{28}$ de tout le capital, c'est-à-dire $\frac{15}{28}$ de \$5600 = $15 \times 200 = \$3000$. *Rép.*

Le 3e a perdu \$150 sur \$840 = $\frac{150}{840} = \frac{5}{28}$ du tout; donc il possédait $\frac{5}{28}$ de tout le capital, c'est-à-dire $\frac{5}{28}$ de \$5600 = $5 \times 200 = \$1000$. *Rép.*

6. Trois entrepreneurs de maçonnerie ont reçu pour un bâtiment la somme de \$10800 qu'ils doivent se répartir selon le travail de leurs ouvriers. Le premier a employé 7 hommes pendant 30 jours, le second 15 hommes pendant 18 jours, et le troisième 12 hommes pendant 10 jours. Quelle somme revient à chacun?

Solution: Le travail de 7 hommes pendant 30 jours = le travail de 210 hommes pendant 1 jour.

Le travail de 15 hommes pendant 18 jours = le travail de 270 hommes pendant 1 jour.

Le travail de 12 hommes pendant 10 jours = le travail de 120 hommes pendant 1 jour.

$$210 + 270 + 120 = 600 \text{ hommes pendant 1 jour.}$$

$$\text{Le 1er doit recevoir } \frac{210}{600} \text{ de } \$10800 = 7 \times 540 = \$3780. \textit{Rép.}$$

$$\text{Le 2e doit recevoir } \frac{270}{600} \text{ de } \$10800 = 9 \times 540 = \$4860$$

$$\text{Le 3e doit recevoir } \frac{120}{600} \text{ de } \$10800 = \$2160. \textit{Rép.}$$

7. Un meunier mélange 6 sacs de farine de première qualité à \$10.40 le sac avec 12 sacs de seconde qualité à \$9.40 et 7 sacs de qualité inférieure à \$7.80 le sac. Quel est le prix moyen d'un sac du mélange?

Solution:

$$\$10.40 \times 6 = \$ 62.40$$

$$\$ 9.40 \times 12 = 112.80$$

$$\$ 7.80 \times 7 = 54.60$$

$$25 \text{ sacs } \$229.80$$

$$\$229.80 \div 25 = \$9.192 \text{ le prix moyen d'un sac. } \textit{Rép.}$$

8. On a vendu 345 verges carrées de terrain pour \$125. Quelle serait à ce prix la valeur d'un jardin rectangulaire qui aurait 69 verges de long sur 45 verges de large?

Solution: $69 \times 45 = 3105$ verges carrées, surface du jardin.

345 verges coûtent \$125.

3105 verges coûtent "

$$\frac{3105 \times 2 \frac{1}{3}}{3 \frac{1}{3}} = 125 \times 9 = \$1125. \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Il y a deux nombres dont la différence est 100. Si du tiers du plus grand on soustrait la moitié du plus petit, le reste sera égal au quart de la demi-somme des deux nombres. Quels sont les nombres ?

Solution: Soit x le petit nombre, alors $x + 100$ le grand nombre.

$$\frac{x + \frac{100}{3}}{3} - \frac{x}{2} = \frac{x + x + 100}{2 \times 4} = \frac{2x + 100}{8}$$

Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par 24 on a :

$$8x + 800 - 12x = 6x + 300.$$

Transposant et réduisant on a :

$$-10x = -500$$

$$10x = 500$$

$$x = 500 \div 10 = 50 \text{ le petit nombre. } \textit{Rép.}$$

$$x + 100 = 50 + 100 = 150, \text{ grand nombre. } \textit{Rép.}$$

2. Trouvez la valeur d' x et d' y dans les équations suivantes :

$$\frac{3}{x} + \frac{2}{y} = 13 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{5}{x} - \frac{7}{y} = 1 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 5 et (2) par 3 on a :

$$\frac{15}{x} + \frac{10}{y} = 65 \dots\dots\dots (3)$$

$$\frac{15}{x} - \frac{21}{y} = 3 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Soustrayant (4) de (3) on a : } \frac{31}{y} = 62 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{D'où } \dots 31 = 62y \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Et } y = \frac{31}{62} = \frac{1}{2} \dots\dots\dots \textit{Rép.}$$

Substituant $\frac{1}{2}$ la valeur d' y à y dans (1) on a :

$$\frac{3}{x} + \frac{2}{\frac{1}{2}} = 13 \dots\dots\dots (1)$$

$$\text{D'où } \frac{3}{x} + 4 = 13 \dots\dots\dots (1)$$

$$\text{Transposant et réduisant : } \frac{3}{x} = 13 - 4 = 9 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{D'où } 3 = 9x \dots\dots\dots (8)$$

$$\text{Et } x = \frac{3}{9} = \frac{1}{3} \textit{ Rép.} \dots\dots\dots (9)$$

3. Un homme achète des quantités égales d'obligations 3% et d'obligations 4%. Pour les 3% il donne \$80 et pour les 4% \$90. La différence entre les revenus est de \$25. Trouvez le montant de chaque placement.

Solution: Soient x la somme placée dans les 4% et y celle placée dans les 3%.

$$\frac{x}{90} = \frac{y}{80} \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{4x}{90} - \frac{3y}{80} = 25 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) et (2) par 720 on a :

$$8x = 9y \dots\dots\dots (3)$$

$$32x - 27y = 18000 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Transposant (3) on a : } 8x - 9y = 0 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Multipliant (5) par 4 on a : } 32x - 36y = 0 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Soustrayant (6) de (4) on a : } 9y = 18000 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{D'où } \dots\dots y = \$18000 \div 9 = \$2000. \text{ Rép. } \dots\dots (8)$$

Substituant \$2000 la valeur d'y à y dans (3) on a :

$$8x = 9 \times \$2000 = \$18000 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{D'où } x = \$18000 \div 8 = \$2250. \text{ Rép. } \dots\dots\dots (9)$$

4. Démontrez que la différence des carrés de deux nombres impairs consécutifs est un multiple de 8.

Solution: Soit x le 1er nombre impair; alors $x + 2$ le 2e nombre impair.
 $(x + 2)^2 - x^2 = x^2 + 4x + 4 - x^2 = 4x + 4 = 4(x + 1) =$ la différence des carrés de deux nombres impairs consécutifs quelconque.

Analysons $4(x + 1)$: x est un nombre impair; donc $(x + 1)$ est un nombre pair et $4(x + 1)$ est 4 fois un nombre pair; mais 4 fois un nombre pair quelconque a 4 et 2 ou 8 comme facteurs; donc la différence des carrés de deux nombres pairs consécutifs est un multiple de 8.

5. Un officier range ses hommes en carré solide et il lui reste 50 hommes; s'il avait 9 hommes de plus il pourrait les ranger en carré creux, de trois hommes de profondeur, et avoir dans chaque côté extérieur du nouveau carré deux fois le nombre d'hommes que dans le côté du carré primitif. Combien avait-il d'hommes ?

Solution: Soit x le nombre d'hommes dans le côté du carré solide, alors $2x$ le nombre d'hommes dans le côté du carré creux.

$$x^2 + 50, \text{ le nombre total d'hommes.}$$

Deux des côtés du carré creux sont formés de 3 rangées d'hommes, $2x$ hommes par rangées ou $2(2x \times 3) = 12x$.

Les deux autres côtés sont formés de 3 rangées de $2x - 6$ hommes par rangées ou $2((2x - 6) \times 3) = 12x - 36$.

Dans le carré creux il y a $12x + 12x - 36$ hommes, $= 24x - 36$ hommes.

$$x^2 + 50 + 9 = 24x - 36.$$

$$\text{Transposant on a : } x^2 - 24x = -36 - 59 = -95.$$

$$\text{Complétant le carré on a : } x^2 - 24x + 12^2 = -95 + 144 = 49.$$

$$\text{Extrayant la racine on a : } x - 12 = + \text{ ou } - \text{ la racine de } 49 = + \text{ ou } - 7.$$

$$\text{D'où } x = 7 + 12 = 19.$$

$$\text{Ou } x' = -7 + 12 = 5.$$

$$x^2 + 50 = 19^2 + 50 = 361 + 50 = 411. \text{ Rép.}$$

$$\text{Ou } x'^2 + 50 = 5^2 + 50 = 25 + 50 = 75. \text{ Rép.}$$

Note.—Le premier et le dernier terme d'une progression s'appellent les *extrêmes*; tous les autres termes d'une progression par différence, ou arithmétique, s'appellent *moyens différentiels*.

Problème.—Insérer entre 3 et 27, cinq moyens arithmétiques ou différentiels ou, former une progression par différence dont le premier terme est 3 et le dernier 27. Représentons par m le nombre de moyens différentiels. Alors n , le nombre total de termes dans la progression, = $m + 2$, et $n - 1 = m + 1$.

Remplaçant $n - 1$ par son équivalent $m + 1$ dans la formule $d = \frac{l-a}{n-1}$ on a $d = \frac{l-a}{m+1}$.

Remplaçant les lettres par leurs valeurs nous avons:
 $d = \frac{27-3}{5+1} = \frac{24}{6} = 4$. Donc la raison ou $d = 4$. Nous avons la progression 3, 7, 11, 15, 17, 23, 27. Rép.

De la somme des termes d'une progression arithmétique:

Soit: a . $(a + d)$. $(a + 2d)$. $(a + 3d)$. $(a + 4d)$. $(a + 5d)$. $(a + 6d)$. $(a + 7d)$, une progression de huit termes.

Trouvons la somme du 1er et du 8e terme: $a + (a + 7d) = 2a + 7d$.

7d. Trouvons la somme du 2e et du 7e terme: $(a + d) + (a + 6d) = 2a +$

7d. Trouvons la somme du 3e et du 6e terme: $(a + 2d) + (a + 5d) = 2a +$

7d. Trouvons la somme du 4e et du 5e terme: $(a + 3d) + (a + 4d) = 2a +$

7d. La somme de tous les termes = $(2a + 7d)4 = 8a + 28d$.

Nous constatons d'abord que dans toute progression arithmétique, les termes à égale distance des extrêmes font une somme constante. Ainsi le 1er et le 8e, le 2e et le 7e, le 3e et le 6e, le 4 et le 5e font une somme constante, c'est-à-dire $2a + 7d$ et la somme de tous les termes égale la somme $2a + 7d$ multiplié par 4, c'est-à-dire la moitié du nombre de termes, c'est-à-dire $\frac{n}{2}$.

Représentons la somme des termes d'une progression par s . Nous aurons la formule: $s = (a + l) \frac{n}{2}$.

6. Combien de termes de la progression 5, 8, 11, 14 faut-il prendre pour que la somme des termes de la progression soit 493 ?

Solution: Nous avons le 1er terme 5, la raison 3, la somme 493; il manque l le dernier terme et n le nombre de termes.

$$l = a + (n - 1)d.$$

La formule de la somme nous donne $s = (a + l) \frac{n}{2}$.

Remplaçant dans cette formule l par sa valeur telle que donnée dans la formule $l = a + (n - 1)d$ nous avons:

$$s = [a + a + (n - 1)d] \frac{n}{2}.$$

Multipliant par 2: $2s = [a + a + (n - 1)d] n = (2a + dn - d) n$.

Remplaçant les lettres par leurs valeurs nous avons:

$$2 \times 493 = [2 \times 5 + 3n - 3] n = [10 + 3n - 3] n = (7 + 3n)n =$$

$$7n + 3n^2.$$

$$\text{Ou } 986 = 7n + 3n^2.$$

$$\text{Ou } 3n^2 + 7n = 986.$$

$$\text{Divisant par 3 nous avons: } n^2 + \frac{7n}{3} = \frac{986}{3}$$

$$\text{Complétant le carré nous avons: } n^2 + \frac{7n}{3} + \left(\frac{7}{6}\right)^2 = \frac{986}{3} + \frac{49}{36} =$$

$$\frac{11832}{36} + \frac{49}{36} = \frac{11881}{36}.$$

$$\text{Extrayant la racine nous avons } n + \frac{7}{6} = \text{plus ou moins } \frac{109}{6}.$$

$$n' = -\frac{109}{6} - \frac{7}{6} = -\frac{116}{6} = -19\frac{1}{3}.$$

$$n = \frac{109}{6} - \frac{7}{6} = \frac{102}{6} = 17. \text{ Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le Frère Laferrière

Le 14 février dernier, à Outremont (Montréal), est décédé le Révérend Frère Laferrière, des Cleres de Saint Viateur, à l'âge de 68 ans, après 52 ans de vie religieuse, dont 42 ont été consacrés à l'enseignement.

Le Frère Laferrière était né à Berthier-en-Haut, le 10 mai 1848. Il entra au noviciat des Cleres de Saint-Viateur encore tout jeune, dès que son âge lui permit de demander son admission, le 21 juillet 1864, et prononça ses vœux perpétuels quatre ans plus tard. Il occupa tour à tour divers postes à St-Jacques-l'Achigan, Bourbonnais et Aurore, dans l'Illinois, à Saint-André d'Argenteuil, à Saint-Eustache, à Outremont, à Bordeaux, à Beauharnois et enfin depuis 1907 il était attaché à l'œuvre du Juvénat de son institut, à Outremont. Le frère La Ferrière aurait fêté ses noces d'or de profession religieuse au mois d'août prochain. Tous ceux qui l'ont connu regretteront vivement cette perte.

Nous recommandons aux ferventes prières de nos lecteurs l'âme de cet éducateur émérite.

Le chant à l'École

La berceuse présentée ici comme exercice de chant, est supposée être chantée par une mère à son bébé qui dort et qui va s'éveiller de trop bonne heure puisque *le jour naissant luit à peine*.

Il faudra, pour bien chanter, comprendre ce que dit cette mère, afin de pouvoir le dire comme elle. Ainsi que toutes les mères qui ont vu leur enfant sourire en dormant, elle s'imagine que le cher petit rêve du ciel et qu'il en voit *toutes les merveilles*; elle l'invite à *sourire aux blanches vierges qui chantent avec les séraphins*, puis *aux saints qui portent des astres pour cierges*; elle l'invite enfin à sourire à Dieu même qui se penche vers lui, et à lui dire: "*Mon Dieu, je t'aime! Bénis ma mère et moi!*".

C'est seulement quand on aura compris le sens de ces couplets que l'on pourra espérer de chanter avec intelligence et avec goût. La mélodie de Beethoven est jolie et assez facile; nous avons indiqué par des virgules les endroits où il convient de respirer légèrement et rapidement, sans arrêter la mesure. Le mouvement est indiqué par le mot *tranquillement*; pour l'obtenir, il suffit de suivre par la pensée le mouvement d'une personne qui se balance doucement dans une chaise berceuse. Le refrain peut, si l'on veut, se répéter deux fois, comme il est indiqué par des petits points à la double barre de reprise. Nous croyons que tous les enfants aimeront cette jolie chanson et qu'ils la chanteront avec intelligence et avec goût.

H. NANSOT.

Inspecteur d'écoles.

*Berceuse.**Musique de Beethoven**Tranquillement*1. *Enfant, quand tu sommeilles, Ton ange vient l'ouvrir les cieux, Et**toutes leurs merveilles s'étalent à tes yeux. — Re.**pose encor, repose, enfant, à peine luit le**jour naissant; achève ton doux rêve, Repose encore, enfant!*

— 2 —

— 3 —

Souris aux blanches vierges
 Chantant avec les séraphins,
 Aux saints portant pour cierges
 Des astres dans leurs mains.
 (Au refrain)

Souris à Dieu lui-même
 Qui vient avec bonté vers toi;
 Dis-lui: Mon Dieu, je t'aime!
 Bénis ma mère et moi!
 (Au refrain)

Un important congrès

Le quatrième congrès des Canadiens français d'Ontario s'est tenu à Ottawa, les 15 et 16 février dernier. Environ cinq cents délégués ont pris part à la convention qui, vu les circonstances, avait une importance exceptionnelle. Trois évêques (NN, SS, l'archevêque de Saint-Boniface et les évêques de Haileybury et du Keewatin), ont encouragé de leur présence les vaillants lutteurs de l'Association Canadienne française d'Éducation d'Ontario. Les honorables sénateurs Landry et Belcourt, M. H. Bourassa, M. l'abbé Perrier, ont aussi pris part au congrès. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa était représentée par Monseigneur Routhier, V.G.

A l'unanimité de tous on a décidé de continuer la lutte plus que jamais pour la revendication des droits scolaires garantis à la minorité française d'Ontario par la constitution canadienne.

Ecole normale de Valleyfield

Nos lecteurs ont pu constater par la lecture du procès-verbal du Comité Catholique que nous publions dans la présente livraison, que M. l'abbé P.-A. Sabourin avait donné sa démission comme Principal de l'École normale de Valleyfield. Obéissant à un devoir sacerdotal, M. l'abbé Sabourin a quitté l'École normale pour accepter la cure de Saint-Louis-de-Gonzague. Ce départ cause de vifs regrets dans le monde de l'enseignement primaire. A l'École normale de Valleyfield dont il fut le premier Principal, M. Sabourin s'est révélé éducateur émérite, professeur de premier ordre et excellent organisateur; il a travaillé avec ardeur, intelligence et succès à l'œuvre si belle et si utile des écoles normales diocésaines. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre lui rendent témoignage qu'il a organisé l'École normale de Valleyfield sur des bases vraiment pédagogiques. Il est à espérer que M. Sabourin continuera ses études et qu'avant longtemps il pourra publier son cours de psychologie, si favorablement apprécié par les auditeurs des séances du Cercle pédagogique de l'École normale de Valleyfield.

Sur proposition de Sa Grandeur Monseigneur Emard, M. l'abbé Louis Mousseau a été appelé à remplacer M. Sabourin. Professeur au collège de Valleyfield depuis plusieurs années, professeur de philosophie à l'École normale de cette ville depuis son établissement, M. l'abbé Mousseau apporte dans ses nouvelles fonctions une préparation très précieuse. Nous offrons nos meilleures félicitations au nouveau Principal et lui souhaitons bonheur et succès dans l'exercice de ses importants devoirs.

La librairie G. Ducharme

A la librairie Ducharme, 245 rue Fullum, Montréal, on peut se procurer les ouvrages canadiens les plus précieux et compléter une collection de *L'Enseignement Primaire*, du *Journal de l'Instruction publique* (1ère et 2e séries) et autres revues canadiennes. Demandez le catalogue.

Où faire relier "l'Enseignement Primaire"?

M. Jérémie Richard, relieur, 31 rue Sault-au-Matlot, Québec, relie *L'Enseignement Primaire* à un prix modéré. Le travail est bien exécuté et les commandes remplies avec célérité.

Jardins scolaires

AVIS

Au cours de ce mois, nous expédierons un questionnaire, sur le jardin scolaire, aux écoles où il y avait un jardin l'année dernière.

Quant aux écoles où le terrain a été labouré l'automne dernier, en vue d'y établir un jardin scolaire au printemps, nous prions les institutrices ou les instituteurs de nous en informer avant le 30 de mars. Aucune demande de graines de semence ne pourra être prise en considération après cette date.

Prière d'inscrire son nom lisiblement sur chaque lettre, le numéro de l'école ainsi que le nom de la municipalité et du comté.

Nous ne distribuons que les graines choisies par le Ministère; c'est pourquoi nous demandons aux titulaires des écoles de ne pas nous adresser des listes de graines de légumes et de fleurs, comme le cas s'est présenté l'an dernier. Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces demandes de cette année.

J.-CHARLES MAGNAN,

Ministère de l'Agriculture,

Parlement, Québec.